

RÉGIONS

Chez Paupé Fruits de Mer
DEPUIS 1862
1657 Ste-Catherine Ouest
Terrain de Stationnement
Gratuit, Exclusif à nos clients
Prière de Réserver 932-6118

CAHIER
B

Agenda Page B 6
Culture Page B 8
Économie Page B 2
Les sports Page B 5

LE DEVOIR, LE JEUDI 23 OCTOBRE 1997

Les céréales du Midwest à Québec, Baie-Comeau, et Port-Cartier

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

Les expéditions de céréales s'avèrent cinq fois plus importantes dans les autres ports, de Sorel à Port-Cartier, qu'aux immenses élévateurs à grains du port de Montréal en 1997. En outre, les céréales américaines ont commencé à supplanter les céréales canadiennes en partance des silos à grains de Port-Cartier et Baie-Comeau, qui dépassent tous deux dorénavant le port de Montréal quant aux volumes de céréales expédiées outremer.

Le volume des céréales régresse de manière spectaculaire depuis quatorze ans sur le Saint-Laurent, de 15,1 à 5,7 millions de tonnes de céréales seulement dans les cinq grands ports d'élevateurs à grains du Saint-Laurent.

Le port de Montréal a connu une faible expédition de 899 000 tonnes de céréales durant la saison 1996. Les silos du port de Québec ont par conséquent expédié deux fois plus de céréales que le port de Montréal, 1,55 million de tonnes lors de l'année qui s'est achevée au 31 juillet. Port-Cartier a devancé le port de Montréal avec 1,4 million de tonnes, et Baie-Comeau vient en troisième position avec un million de tonnes de céréales chargées sur les cargos.

Le port de Québec qui a régressé le plus ces dernières années, mis à part Montréal, est celui de Sorel, qui a glissé de 355 000 tonnes en 1995 à 289 000 en 1996. Le port de Trois-Rivières le rejoint quasiment avec 269 000 tonnes.

La compagnie brésilienne Bunge reçoit les céréales sur



PORT DE QUÉBEC
L'élévateur à grains de Québec a reçu deux fois plus de céréales que les élévateurs à grains de Montréal au cours de la dernière année.

la jetée Louise du port de Québec tandis que la chose est assumée par l'administration fédérale du port à Montréal.

Les opérateurs dépendent des ventes et des décisions parfois contestables de la Commission canadienne du blé, et les administrations fédérales ne peuvent évidemment pas le contester. Mais Bunge doit vendre du blé américain à destination de l'Amérique latine pour ne pas perdre d'argent. Elle le fait venir par train du Midwest et l'achemine du port de Québec par cargo géant.

La Commission canadienne du blé envoie du blé à la Libye et l'Iran par le port de Montréal, des clients qui refusent d'approvisionner les Américains. Ces céréales partent du seul élévateur à grain encore en activité parmi les grands élévateurs construits dans le port de Montréal, soit celui de la rue Viau. La CCB à Winnipeg favorise maintenant le transport du grain par train à travers le Canada. Les tarifs sont fixés par le Canada Transportation Act d'août 1996, explique l'économiste de la Commission canadienne du blé, Kami Reynolds. Grâce à ces tarifs, le transport par train est devenu moins cher que le transport par navire.

Les expéditions céréalières du Canada totalisaient 30 millions de tonnes en 1988, dont 11 millions de tonnes en partance des ports du Saint-Laurent, c'est-à-dire le tiers. Le volume canadien monta à 31,7 millions de tonnes en 1992, dont neuf millions de tonnes expédiées par le Saint-Laurent, année qui fut un point tournant à cause de la décision de la CCB de considérer la Russie comme insolvable.

Ce fut le chant du cygne pour l'envoi des céréales à partir des ports du Saint-Laurent. Le résultat des politiques céréalières adoptées à Ottawa et à Winnipeg, c'est que 20 millions de tonnes de céréales sont parties de Vancouver et de Prince-Rupert au cours de 1997, en regard de cinq millions de tonnes des élévateurs à grains du Saint-Laurent.

Le Midwest à Baie-Comeau

Alors que Montréal était devenu le plus important port d'expédition de céréales au monde au début du siècle, quand furent construits les immenses élévateurs à grains, il n'expédiait plus que le tiers des céréales canadiennes au moment du démantèlement de l'URSS. Cet été, la Commission canadienne du blé a amplifié le phénomène et envoyé 80 % de son blé des ports du Pacifique. Le mouvement s'accroît nettement depuis 1992.

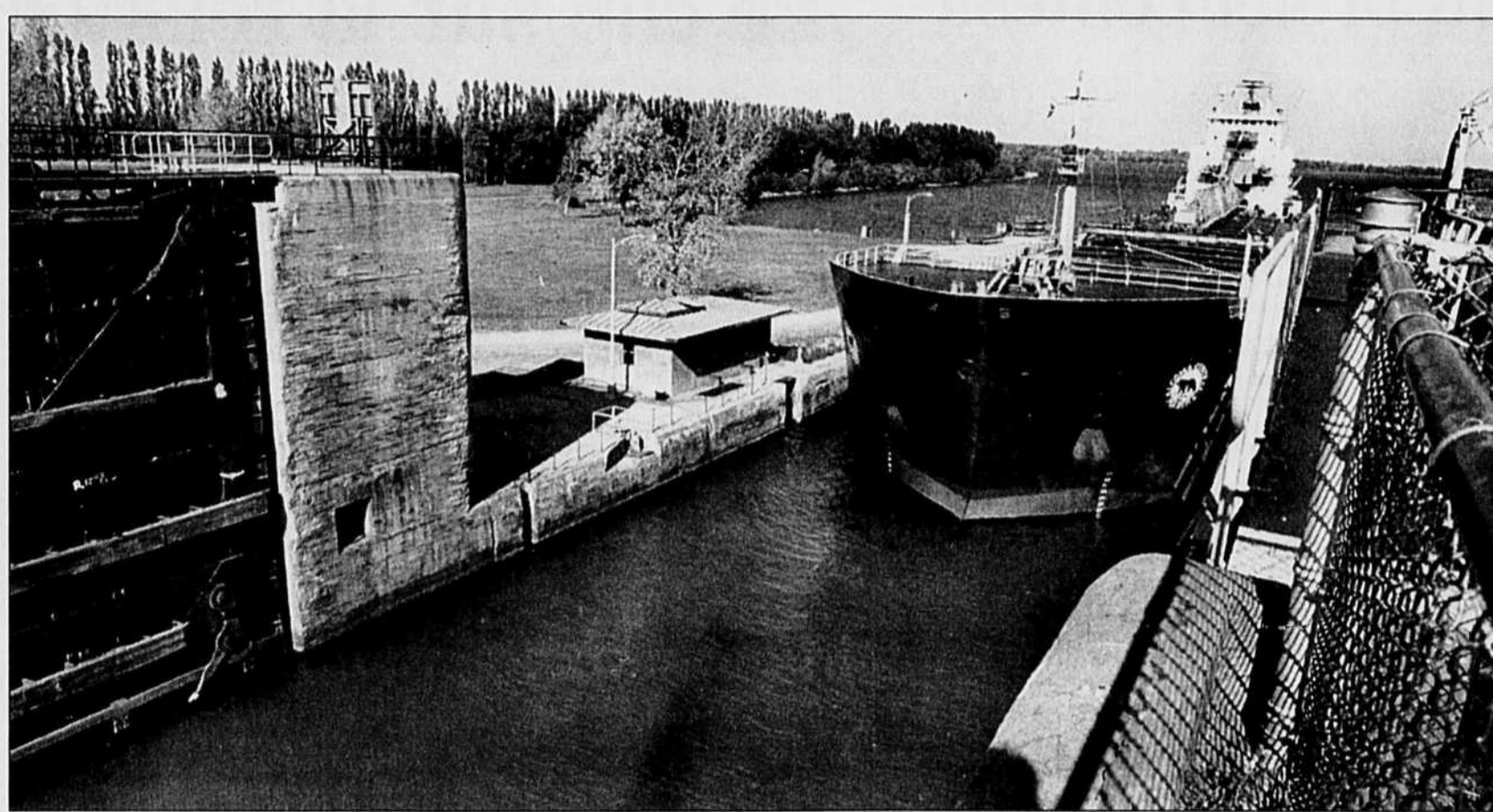
D'après les chiffres de la Commission canadienne des grains, les ports du Saint-Laurent ont expédié, du 1er août 1996 au 31 juillet 1997, 5,5 millions de tonnes de céréales, comparativement à 26,9 millions de tonnes en partance de tous les ports du Canada. Cela signifie que les ports du Saint-Laurent n'expédient plus que 20 % des céréales canadiennes en comparaison de 80 % au début des années 60. La CCB fut impitoyable pour la Voie maritime et les ports du fleuve.

La politique de la Commission canadienne du blé est tellement mauvaise pour les ports du Saint-Laurent que plus de céréales américaines ont été expédiées des ports de Baie-Comeau, de Port-Cartier et de Québec de l'été 1993 à l'été 1994 que de céréales canadiennes. On n'a pas encore les chiffres plus récents.

Mais en ce moment, on note une recrudescence des céréales américaines à Port-Cartier, et Bunge, à Québec, dit avoir reçu 600 000 tonnes de céréales américaines déjà.

Ce qui n'est pas bon pour l'Ouest canadien semble bon pour le Midwest. Don Bonner, le directeur du marketing à la CCB, explique que le transport par train aux États-Unis vers la côte Ouest est plus cher qu'au Canada, car il n'y a là qu'un seul transporteur et non deux comme au Canada (le CN et le CP). A vrai dire, on ne reçoit plus rien du tout de l'Alberta sur le Saint-Laurent et pas grand-chose de la Saskatchewan, précise Brian Stacey. Pour l'année 1993-94, la dernière année pour laquelle les statistiques américaines sont disponibles, à la compagnie Louis Dreyfus de Port-Cartier, le trafic a atteint 1 263 000 tonnes de céréales américaines, en comparaison de 833 000 tonnes de l'Ouest canadien.

Le directeur général à Port-Cartier, Christian Ouellette, précise que la moitié de cet élévateur appartient à Louis Dreyfus, de Paris, et l'autre moitié à la compagnie Garnac Grain, propriété d'une famille de Kansas City. Bref, la ville de Kansas approvisionne mieux les élévateurs à grains de Port-Cartier que la CCB de Winnipeg.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
En s'engageant dans les deux écluses de Beauharnois, les navires sont surélevés chaque fois de 12,5 mètres. C'est trois fois plus que la hauteur de l'écluse de Saint-Lambert.

La bataille perdue du blé

Le trafic des navires est en chute libre dans la Voie maritime

Tandis que le premier ministre Jean Chrétien dit qu'il veut augmenter le commerce avec la Russie, la Commission canadienne du blé bloque pour une cinquième année ces envois de blé. Les ports du Saint-Laurent exportaient 8,4 millions de tonnes de blé à l'URSS en 1990 et rien depuis parce que le Canada refuse de renouveler sa ligne de crédit à la Russie, considérée comme insolvable depuis 1993. Les élévateurs à grains de Québec et de Port-Cartier expédiaient cinq millions de tonnes de céréales à l'URSS. Le krach des céréales dans les élévateurs à grains de la côte Est s'ensuit depuis cinq ans.

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

La Voie maritime du Saint-Laurent connaît un déclin prononcé dans les années 90 et la Commission canadienne du blé accélère le phénomène. En effet, la Voie maritime a perdu la moitié de son trafic depuis 1982. Le trafic des barges des Grands Lacs est en chute libre à cause du réacheminement des céréales aux ports du Pacifique, même pour l'Algérie, le Brésil, la République arabe unie, l'Iran, l'Allemagne et la Belgique.

C'est la débandade totale du trafic des céréales dans les ports du Saint-Laurent. Le summum fut atteint en 1983 avec 15 millions de tonnes de céréales expédiées à partir des élévateurs à grains du Saint-Laurent, comparativement à cinq millions de tonnes aujourd'hui, le tiers du trafic d'il y a 15 ans. Depuis cinq ans, les élévateurs à grains du Saint-Laurent végètent de peine et de misère.

La Commission canadienne du blé préfère vendre du blé à l'Iran plutôt qu'à la Russie, considérée comme insolvable, et, qui plus est, elle a réussi à convaincre l'Iran de prendre livraison des deux tiers de ses achats aux ports de la côte Ouest pour traverser tout le Pacifique et l'Océan Indien.

Le surintendant de Cargill à Baie-Comeau, Paul Félix, dit même que la CCB essaie cet automne de convaincre l'Algérie de prendre son blé sur la côte Ouest.

Même le blé à destination de l'Allemagne et du Brésil est acheminé à partir du Pacifique. En effet, la CCB a livré 105 000 tonnes de canola à l'Allemagne à partir de Vancouver, comparativement à 37 000 en provenance des ports du Saint-Laurent, selon les dernières statistiques de la Commission canadienne des grains. Il en est de même pour 63 000 tonnes livrées à la Belgique, qui n'est pas exactement sur le Pacifique, par rapport à 99 000 tonnes livrées à partir du Saint-Laurent.

Ce n'est pas tout: 370 000 tonnes d'orge ont été expédiées à l'Arabie Saoudite par la côte Ouest.

De Québec et Port-Cartier à la Russie

Le directeur général du terminal à Québec, celui de la compagnie Bunge, une compagnie brésilienne de transport de céréales, Jean-Guy Saint-Onge, dit que «tous les silos du Saint-Laurent sont sous-utilisés depuis le virage des Russes».

Le port de Québec expédiait cinq millions de tonnes de céréales en 1990; il n'en expédie plus que deux millions de tonnes. Le directeur de Bunge dit que «l'avenir va être difficile». Il faut développer des marchés en Amérique du Sud et au nord de l'Afrique d'ici 2005.

Le directeur des élévateurs à grains de Cargill à Baie-Comeau, Paul Félix, est lui aussi fort pessimiste. «La récupération des coûts de la garde côtière pour le déglacage du Saint-Laurent va détourner encore du trafic, dit-

il. Et ils sont en train de convaincre les Algériens d'aller sur la côte Ouest.»

Au début des années soixante, le principal importateur de blé canadien était encore la Grande-Bretagne. En 1970, elle importait 2,6 millions de tonnes de blé des ports de céréales sur le Saint-Laurent. Depuis son entrée dans le Marché commun, elle n'importe plus grand-chose. Il en est de même avec l'Italie qui importait 1,5 million de tonnes en 1970.

Le trafic s'est déplacé vers l'Ouest

L'URSS importa 1,2 million de tonnes en 1970 et haussa le niveau de ses importations à 9,2 millions de tonnes en 1981, un sommet. Le Canada préféra l'URSS à la Russie. Avec la mise au ban de la Russie pour insolvabilité et l'entrée de la Grande-Bretagne et de l'Italie dans le Marché commun, les ports du Saint-Laurent ont perdu leurs trois principaux clients.

Le plus grand élévateur à grains de Montréal, l'élévateur numéro cinq au bout de la rue McGill, a été fermé définitivement en 1995. Le port de Montréal s'est même demandé s'il devait le détruire. C'est le dernier souci de la Commission canadienne du blé à Winnipeg.

Le directeur général des silos de Port-Cartier, Christian Ouellette, dit que, au début des années 80, 70 % des grains étaient expédiés par le Saint-Laurent et 30 % par la côte Ouest. Les proportions ont été inversées par la Commission canadienne du blé, fait-il remarquer. En fait, c'est pire en 1997: 80 % contre 20 %. De Port-Cartier, les cargos de blé se rendent en Algérie, en Iran, au Brésil, au Venezuela. Lui comme les autres est pessimiste.

Normand Filion, vice-président au marketing et économiste au port de Montréal, parle de la chute de 15,1 millions de tonnes de céréales en 1983 à 4,5 millions en 1996 en disant que celle-ci est accompagnée, en sens inverse pour les barges des lacs, par une diminution du trafic du fer de la Côte-Nord vers Hamilton et les ports

des Grands Lacs. Le fer prend souvent la voie du Brésil de nos jours, pas la Voie maritime.

Deux fois moins de bateaux

Bref, la Voie maritime a connu une forte croissance pendant ses vingt premières années, puis un déclin soutenu depuis quinze ans. Le trafic des navires descendant la Voie maritime a touché un sommet en 1980 avec 34 milliards de tonnes, le désastre absolu depuis l'année de l'ouverture de la Voie maritime en 1959. Le trafic fut de 17,4 millions de tonnes en 1996.

Le nombre de navires venant des Grands Lacs aux ports du fleuve a baissé de 3628 en 1980 à 1763 en 1993, et il se situe à 1938 navires en 1996. La Voie maritime n'a plus l'attrait de ses débuts. Le trafic entre Thunder Bay et Montréal est nettement moins intense, trois fois moins. Les navires construits ont grossi de 1959 à 1979, mais ils font deux fois moins de voyages.

La Voie maritime a connu son utilisation maximale en 1977. Elle fut alors fréquentée par 3675 navires. Mais elle n'a plus attiré que 1787 navires en 1993. Après le contrecoup de la récession, la chose s'est corrigée légèrement, avec 2015 navires en 1996.

A partir de 1959, le volume des bateaux changea radicalement. Les Canallers de 280 pieds furent remplacés par les Lakers de 730 pieds, car la profondeur des écluses passa de 14 à 27 pieds. La Voie maritime prit des bateaux avec un tirant d'eau deux fois plus important que ceux qui empruntent le canal de Lachine, tandis que la longueur des barges des lacs fut multipliée par trois.

Dès 1960, le nombre total de navires qui empruntèrent la Voie maritime atteignit son sommet, avec 8593 bateaux. Ce total baissa à 4641 en 1974, à cause de la disparition des Canallers, et a coulé à 3550 en 1993. Le total des navires de marchandises ayant emprunté la Voie maritime s'est établi à 3953 en 1996.

Le train, moins cher que les barges des Grands Lacs ?

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

Le transport du grain par la voie ferroviaire coûte 53,80 \$ la tonne à partir du point équidistant entre les ports de Vancouver et de Thunder Bay, en l'occurrence Reford, en Saskatchewan, vers Vancouver, par rapport à 76,33 \$ à Thunder Bay et aux ports du Saint-Laurent, calcule Tom Askin, directeur des politiques et de la planification à la Commission canadienne des grains (distinct de la Commission canadienne du blé, aussi à Winnipeg).

Thunder Bay, avec ses 13 élévateurs à grains à la tête des Grands Lacs, est situé à 1000 milles en amont de Montréal. Le trajet en train coûte 31,23 \$ de Reford à Thunder Bay, et 18,42 \$ de l'autre bout des Grands Lacs à l'un des ports du Saint-Laurent, plus des frais de transbordement et de stockage.

Autrement dit, la Commission canadienne du blé considère que le transport des céréales par navire n'est plus économique à l'intérieur du Canada et qu'il vaut mieux tout expédier par train vers les ports de la côte Ouest. Les barges des lacs sont mortes! Vive les trains!

Il arrive même que des céréales de l'Ouest canadien prennent la voie du Mississippi et du golfe du Mexique. Les États-Unis furent le deuxième destinataire du blé canadien en 1997, après l'Iran que le Canada considère comme solvable, contrairement à la Russie.

La Commission canadienne du blé dit que les marchés des céréales se déplacent vers l'Asie et que les pays européens sont passés d'importateurs à exportateurs dans les années 70. Sauf qu'elle oublie au moins cinq destinations très importantes: l'Iran, l'Arabie Saoudite, le Brésil, l'Alle-

magne et la Belgique. Quant à la Russie, ce pays tire son blé de l'Ukraine et du Kazakhstan, selon Brian Stacey, coordonnateur des communications corporatives de la CCB. Pour la première fois depuis cinq ans, la CCB s'est résignée à livrer du blé à la Russie mais, pour ajouter à l'injure, elle l'a livré à partir de la côte Ouest; il a ainsi été acheminé à Vladivostok, sur le Pacifique, loin des grandes villes russes.

L'Iran, l'Arabie et le Brésil par le Pacifique !

Brian Stacey dit que la Chine communiste est devenue le premier client du Canada après la chute de l'URSS, avec 4,7 millions de tonnes en 1996. Toutefois, en 1997, l'Iran l'a remplacée comme client numéro un. On serait porté à croire que le blé partant pour l'Iran est chargé sur des bateaux venus sur le Saint-Laurent.

Eh bien, selon les dernières statistiques de la Commission canadienne des grains, 571 000 tonnes de grain ont été acheminées par le Pacifique et 234 000 tonnes par le Saint-Laurent. La CCG révèle même que 514 000 tonnes de grains sont parties pour le Brésil à partir des ports de la côte Ouest contre 429 000 tonnes des ports du Saint-Laurent. Le Brésil n'est pourtant pas exactement situé sur le Pacifique! De plus, 370 000 tonnes de grains sont parties pour l'Arabie Saoudite à partir de Vancouver, et rien du Saint-Laurent. Curieux trajet!

On constate, à examiner les statistiques, que plus de 40 % du canola en partance pour la Belgique est chargé sur la côte Ouest, de même que 70 % du canola pour l'Allemagne. Quant à l'Algérie, 334 000 tonnes y sont déjà acheminées par la côte Ouest en comparaison de 792 000 tonnes par le Saint-Laurent. Mais la Commission canadienne du blé a laissé la Libye comme client exclusif aux ports du Saint-

Laurent. Le blé dur pour le couscous du colonel Kadhafi part donc sur des navires à Montréal ou à Québec.

Brian Stacey est clair. Il n'y a plus de grains de l'Alberta venant dans la Voie maritime et peu de grains de la Saskatchewan. La rationalité économique n'est plus là, laisse entendre la CCB. Mais le Manitoba cultive au-delà de cinq millions de tonnes de céréales, la quantité exportée par les ports du Saint-Laurent. Une partie des grains du Manitoba va sur la côte Ouest. Une tonne de blé se vend 185 \$, prix de livraison à un port pour destination à l'étranger. Or, il y a 1000 lieux de cueillette dans l'Ouest aux compagnies ferroviaires. On constate que les quantités de grains expédiées vers Montréal et Québec augmentent par train et diminuent par bateau d'une année à l'autre.

Pourtant, les tarifs de la Voie maritime ne semblent pas élevés. Ils sont les mêmes depuis 1993, car celle-ci assure la concurrence avec le Mississippi et les chemins de fer de la côte Est, précise le directeur des relations publiques de la Voie maritime au Québec, Normand Dodier.

Les Américains n'ont pas de tarif pour les canaux et les écluses, mais une taxe portuaire. Et comme deux écluses sur sept entre le lac Ontario et Montréal passent dans les eaux américaines, les Américains s'opposent à des hausses de tarif. Un minéralier paie ainsi 22 000 \$ pour 25 000 tonnes de blé dans la Voie maritime.

La déréglementation du transport par train a changé les règles sur la côte Est à cause du CN et du CP. Mais «la route la plus courte de l'Angleterre à Chicago reste celle de la Voie maritime», explique Normand Dodier. «La route de New York et Baltimore est pas mal plus cher.»

La situation s'est modifiée depuis l'abolition du passage du nid de Corbeau en vigueur depuis deux ans.

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Élargissement de la consignation

Un projet contesté

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

Élargir ou ne pas élargir la consignation à des contenants de boissons et des emballages de produits alimentaires, telle est la question qui risque de créer un affrontement de taille entre le ministère de l'Environnement et l'industrie québécoise des boissons, des jus de fruits, de l'eau et du lait.

Lors du dernier Sommet de l'économie et de l'emploi, la Société des Alliances stratégiques 4M, une société sans but lucratif, déposait un mémoire soutenant que l'élargissement de la consignation pourrait créer 10 000 nouveaux emplois directs, et ce sans investissement de l'État.

Intitulé *L'Élargissement de la consignation, un extraordinaire outil de développement économique régional*, le dit mémoire a su capter l'attention du gouvernement du Québec, à un moment où la création d'emplois est une préoccupation de tous les jours. Le ministère de l'Environnement étudie d'ailleurs sérieusement le dossier, mais aucune décision n'a encore été prise, nous a-t-on indiqué hier au cabinet du nouveau ministre de l'Environnement, Paul Bégin.

Mais ce projet d'élargissement est loin de plaire à l'industrie québécoise des boissons, des jus de fruits, de l'eau et du lait. Elle s'est d'ailleurs mobilisée pour s'opposer à ce projet, qu'elle qualifie d'un «non-sens», en créant le regroupement Visé.

Formé de 49 entreprises et associations du Québec (Perrier, Natrell, l'UPA, etc.), le regroupement entend qu'un élargissement de la consignation entraînerait une augmentation du coût d'achat de leurs produits et une diminution du volume de matières recyclables dans l'actuel bac de récupération, ce qui affaiblirait la rentabilité du système «déjà approuvé» de la collecte sélective municipale.

«On demande au gouvernement du Québec que la collecte collective soit privilégiée pour la récupération de notre contenant, car l'élargissement de la consignation hypothéquerait l'ensemble du service du bac bleu», a expliqué l'un des porte-parole du regroupement, Jean-Paul Barré, p.-d. g. des Industries

A. Lassonde, lors d'une rencontre avec la presse écrite hier à Montréal.

La collecte sélective, c'est une industrie qui dessert près de 5,6 millions de Québécois, dans 900 municipalités, et qui emploie quelque 4000 personnes au Québec. «L'élargissement, mais à la collecte sélective, créerait 1600 nouveaux emplois, pour un total de 5600», affirme-t-il.

De son côté, Jim Mackenzie, directeur des ventes des Breuvages Nora, également porte-parole du regroupement Visé, estime que le projet de la Société des Alliances stratégiques 4M — 10 000 emplois directs et la mise en place de 2000 centres locaux de récupération et de remboursement de la consigne — n'est tout simplement pas réaliste. «De plus, cela aurait un impact désastreux sur l'industrie québécoise des boissons et des jus de fruits, de l'eau et du lait», déplore-t-il.

S'appuyant sur une étude menée par la firme montréalaise Secor — spécialisée notamment dans les domaines de l'environnement et des affaires —, le regroupement soutient que la hausse de prix engendrée par la consigne pourrait «causer une baisse des ventes de 32 millions de dollars, soit 5 % des ventes de 95».

Une hausse de prix qui aurait également un impact sur l'emploi, renchérit le regroupement. Près de 369 emplois directs seraient menacés — 800 emplois pour l'ensemble de l'économie québécoise — alors que 11 000 producteurs de vache laitière et 900 producteurs de pommes du Québec seraient sérieusement affectés par cette hausse de prix.

Une vision des choses qui est loin de plaire à la Société des Alliances stratégiques 4M. En élargissant la consignation, fait-elle valoir, l'augmentation du volume de déchets favorisera l'implantation de nouvelles entreprises. «Ce qui augmentera, de manière significative, le nombre d'emplois créés à partir de nos ressources secondaires», écrit la Société dans son mémoire.

Le débat est lancé. Et bien malin qui peut dire de quel côté penchera finalement le gouvernement du Québec. C'est un dossier à suivre... surtout à l'aube de la prochaine campagne électorale.

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Hydro-Québec se fixe comme objectif d'augmenter d'ici 10 ans ses ventes de 25 %, ce qui l'obligerait à hausser ses ventes de 40 térawatt-heures (TWh) par rapport aux 161 vendus cette année.

La société d'État entend réaliser la moitié de cet objectif de vente d'ici cinq ans en vendant 14 nouveaux TWh au Québec et autant sous forme d'exportations. Le niveau des exportations serait en réalité moindre qu'il n'y paraît car la société d'État récupérerait huit TWh de contrats venant prochainement de côté américain, de l'électricité pour laquelle elle devra trouver de nouveaux clients dans ce pays.

Ces prévisions de vente seront rendues possibles par l'ajout de 12 TWh «provenant des capacités énergétiques actuelles à hydraulité moyenne» et de huit autres TWh provenant de «projets liés au parachèvement du potentiel hydroélectrique québécois, réalisés et mis en service d'ici 2002».

Il n'a pas été possible d'obtenir plus de précisions auprès du vice-président d'Hydro-Québec, Thierry Vandal, lequel n'a pas retourné l'appel convenu avec *Le Devoir*. Hydro-Québec a d'ailleurs savamment dosé au cours des derniers jours son information en réservant la primeur de son plan de match à certains éditeurs et journalistes. La société d'État avait aussi réservé la primeur de ses projets à certains milieux économiques, malgré l'intérêt affiché par d'autres groupes sociaux et environnementaux. Ces derniers n'ont d'ailleurs pas été consultés, comme par le passé, Québec ayant fait disparaître au début de l'été l'obligation réglementaire de le faire.

Malgré la priorité accordée par le gouvernement à l'efficacité énergétique dans sa nouvelle politique de l'énergie, Hydro-Québec prévoit de geler tout simplement à leur niveau actuel les gains de trois TWh réalisés en matière d'efficacité énergétique depuis 1990, l'accent demeurant placé sur les ventes et l'augmentation des revenus.

«Plan stratégique» d'Hydro-Québec

Le cap sur la relance de la production

Hydro-Québec donne peu d'espoir dans ce domaine aux défenseurs des économies d'énergie car elle entend maintenir uniquement les programmes «rentables sur la base du tarif de fourniture prévu de 2,87 ¢ du kilowattheure», ce qui ne semble pas intégrer les coûts sociaux et environnementaux, comme le souhaitent la politique gouvernementale et les règles de la Régie de l'énergie sur la planification intégrée des ressources. Il a d'ailleurs été impossible de savoir du p.-d.g. d'Hydro-Québec quand serait présenté le prochain Plan de ressources, prévu dans la loi de la nouvelle régie. M. Caillé a cependant précisé qu'Hydro soumettrait à la régie sa proposition tarifaire et ses projets, évitant de parler du plan global, dont l'examen est prévu par un article de la loi qui n'est pas encore promulgué.

Dans ses derniers Plans de développement, Hydro-Québec affirmait pouvoir réaliser de façon rentable des économies d'énergie pour un total de neuf TWh, ce qui dépasse de 50 % les six TWh qu'elle prévoit, par exemple, obtenir de son nouveau «portefeuille de dérivations partielles de rivières et autres projets».

Les ventes anticipées vont se concentrer sur les grandes entreprises, qui devraient, d'ici 2002, lui acheter globalement 70,5 TWh, soit 10 TWh de plus que maintenant.

Relance des centrales

Hydro annonce par ailleurs qu'elle entend relancer la construction de centrales, petites et moyennes, ou acheter l'électricité de tiers si ces projets respectent son prix cible de 2,87 ¢ du kWh et si les projets en question sont acceptables «du point de vue environnemental» — on ne précise pas de qui — tout en étant «accueillis favorablement par les communautés locales» avec qui la société d'État se dit prête à former des sociétés en commandite. Cette stratégie lui assurera des alliés locaux en faveur du harnachement des eaux vives mais plante le décor pour ce qui pourrait devenir une réédition en série du conflit de la Chaudière.

Hydro-Québec, qui entend procéder au «parachèvement du potentiel hy-

JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Les deux têtes dirigeantes d'Hydro-Québec, André Caillé, à l'avant-plan, et Jacques Ménard.

droélectrique» québécois, espère réaliser «70 % des projets comportant des avantages concurrentiels et réalisables à court terme».

Hydro-Québec évalue à 7000 MW le potentiel théorique des petites et moyennes centrales au Québec, dont le harnachement frapperait plus de 400 cours d'eau. Il a été impossible de savoir hier combien de rivières seraient touchées par le plan d'expansion de la prochaine décennie.

L'«approche de partenariat» constitue un des piliers de la nouvelle stratégie hydroquébécoise, qui se moule ainsi aux nouvelles stratégies nord-américaines, centrées sur la réalisation rapide de projets plus petits. Mais ces partenariats seraient limités aux «communautés locales» comme les municipalités et les MRC ainsi qu'aux communautés amérindiennes.

Le p.-d.g. d'Hydro, André Caillé, a confirmé être en négociation avec «plusieurs partenaires» éventuels, mais il a refusé de révéler leur identité.

Hydro-Québec prévoit «accroître l'acceptabilité des projets pour les milieux hôtes» mais ne prévoit rien de semblable pour les acteurs sociaux,

qui ont une approche plus globale.

Son Programme de mise en valeur intégrée (PMVI), qui lui a permis de distribuer des dizaines de millions en région en compensations pour ses projets, sera transformé en programme de création de «sociétés en commandite» par lesquelles les communautés locales pourront obtenir une «participation directe à l'investissement et à la réalisation des projets». Hydro accepte même d'agir comme commandite, c'est-à-dire qu'il sera responsable du financement, de la réalisation et de l'exploitation des projets. Les bénéfices seront partagés selon la part de l'investissement de chacun des partenaires.

On sait que le choix des cours d'eau voués au harnachement sera, quant à lui, effectué sous l'égide controversé des Conseils de développement économique, lesquels ne sont pas reconnus pour être des piliers de la conservation.

Hydro-Québec entend aussi faire une petite place aux «énergies nouvelles» (soit l'éolien, la biomasse ainsi que... les petites centrales de 10 MW et moins) à qui elle réserve des achats de 20 MW par an «aux conditions fixées par la Régie» de l'énergie. Hydro entend cependant «combler ses besoins en énergie» en achetant, toujours aux conditions de la régie, la production des centrales privées de 10 à 50 MW, dont on relance ainsi la construction.

La société d'État prévoit par ailleurs lancer un programme «d'approvisionnement en thermique» mais, précisait hier son président, le gaz acheté par elle sera vendu à un ou des producteurs américains qui le transformeront «en électrons» de leur côté de la frontière et non au Québec. Selon André Caillé, ce choix stratégique, qui vise «sur une base transitoire à accélérer la percée des marchés hors Québec», est dicté par le fait qu'il en coûte moins cher de transporter du gaz que de l'électricité.

Hydro prévoit par ailleurs augmenter éventuellement d'environ 1000 MW sa capacité de transport vers les régions voisines, y compris l'Ontario et le Nouveau-Brunswick.

Vente des actions de la Banque Laurentienne

Des prétendants ont frappé en vain à la porte de Desjardins

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

L'actionnaire principal de la Banque Laurentienne, la Société financière Desjardins-Laurentienne (SFDL), a reçu plusieurs lettres d'intention concernant son bloc de contrôle de

55,7 % de la banque. Mais, sur le plan financier, ces offres étaient proches de ce que Desjardins reçoit d'un syndicat de courtiers, soit 25,50 \$ l'action, et comportaient, de plus, des risques au chapitre de la réglementation.

«Les autres offres se rapprochaient», a soutenu hier le président de la SFDL, Humberto Santos, au cours d'une conférence de presse à laquelle participaient également le président du Mouvement Desjardins, Claude Béland, et le président de la Banque Laurentienne, Henri-Paul Rousseau.

Ces dirigeants n'ont pas voulu dévoiler l'identité des prétendants les plus sérieux, mais ils n'ont pas nié que l'Industrielle-Alliance et le milliardaire texan Robert Bass soient sur les rangs.

«Quelques-uns d'entre eux n'ont pas pu remplir ces conditions» concernant la réglementation, a souligné M. Santos. «À temps», s'est empressé d'ajouter M. Rousseau. Pour acquiescer le bloc de contrôle de la Banque Laurentienne, un éventuel acheteur devait obtenir

l'approbation du surintendant fédéral des institutions financières. Pour un étranger, cette approbation n'allait pas de soi, et le groupe Bass n'a pu obtenir cette autorisation en temps utile.

«Cette situation ne pouvait pas traîner de semaine en semaine», a dit M. Santos. Et l'offre de prise ferme, faite par un groupe de courtiers dont les chefs de file sont Marché des capitaux Scotia et Nesbitt Burns, était là, alléchante, sans qu'aucune question réglementaire ne puisse la faire avorter. M. Rousseau a indiqué, en outre, que la Banque Laurentienne et Desjardins voulaient ficeler une transaction avant la fin de l'année financière de la banque, soit le 31 octobre.

Précisant que la valeur comptable de l'action de la Banque Laurentienne est de 22 \$, M. Santos estime que 25,50 \$ est «un bon prix» même si le marché boursier avait poussé le titre à 32 \$, sous l'effet de la «spéculation», selon lui. Avec cette transaction, la SFDL encaisserait 254 millions, ce qui lui permettrait

réduire à néant sa dette de 180 millions, a-t-il précisé. La SFDL essuie tout de même une perte comptable de 10 millions, une valeur d'achalandage de 35 millions étant liée à ce placement. Mais les résultats de la SFDL pour l'exercice en cours sont «extra-excellents», a dit M. Santos, et cette perte aura des conséquences négligeables.

Pérennité assurée

De son côté, M. Béland a souligné qu'il n'a jamais été question pour les caisses Desjardins, tout au cours du processus de repositionnement commencé en juin, d'absorber les succursales de la Banque Laurentienne, les caisses étant déjà trop nombreuses dans les marchés urbains de Montréal et de Québec. Il a fait valoir que la transaction, tout en respectant la valeur du placement de la SFDL, assurerait la pérennité d'une banque qui a 151 ans d'existence, préservait les emplois et un siège social montréalais en encourageant une propriété

élargie de la banque, ce qui correspond à l'idéal coopératif. «Nous aimons cette forme de démocratisation de la banque», a-t-il déclaré.

Sur le plan opérationnel, la SFDL pourra maintenant «se concentrer sans ambiguïté sur des produits complémentaires» aux services offerts dans le réseau des caisses, c'est-à-dire les services fiduciaires, les valeurs mobilières et les assurances, ce dernier secteur étant «carrément sur la voie de l'expansion et à la recherche d'acquisitions au Québec et dans le reste du Canada», a indiqué M. Santos.

Mais, hier, le plus jubilant des trois dirigeants était sans contredit Henri-Paul Rousseau, qui passe de la présidence d'une filiale du Mouvement Desjardins à celui de premier dirigeant d'une banque de l'annexe 1 à propriété diffuse — aucun actionnaire ne pourra détenir plus de 10 % de son capital-actions, «une banque tout à fait identique à l'ensemble des banques canadiennes», a-t-il dit. En outre, la liquidité des titres

de la banque augmente de 125 %, passant de 8 à 18 millions d'actions susceptibles d'être transigées.

La petite taille de la banque ne l'inquiète pas. D'une part, son taux de capitalisation, de 7,4 %, est «plus élevé que l'ensemble de l'industrie» au Canada, a soutenu M. Rousseau. Avec un actif de 12,5 milliards, la Banque Laurentienne fait figure de poids léger: elle est 17 fois plus petite que la Banque Royale, par exemple. «Mais nous sommes 90e sur 10 000 banques en Amérique du Nord», a-t-il fait observer. «Les banques régionales aux États-Unis réussissent très bien. Elles utilisent les mêmes stratégies que nous. Elles sont bien nichées.»

En devenant une banque de l'annexe 1, la Banque Laurentienne jouira d'un meilleur accès aux capitaux, a-t-il fait valoir. La Banque Laurentienne s'est bâtie au fil d'acquisitions et «elle pourra maintenant payer avec ses actions. Nous allons mettre l'entreprise sur la voie de la croissance», a dit Henri-Paul Rousseau.

SEARS CANADA INC.
DECLARATION DE DIVIDENDE

Un dividende trimestriel de 6 cents par action a été déclaré pour toutes les actions ordinaires de la Société. Ce dividende sera payable le 15 décembre 1997 aux porteurs d'actions les détenant au 14 novembre 1997.

Par ordre du Conseil d'administration
R. Vezér, secrétaire

Toronto, Ontario
Le 20 octobre 1997

75 nouveaux emplois.

« Le Fonds de solidarité (FTQ) nous a apporté bien plus que de l'argent à investir. Leur vision des affaires a contribué à enrichir notre propre façon de voir les choses. Aujourd'hui, il suffit de regarder les résultats: de nouveaux emplois, des profits, et le meilleur reste à venir. »

Allen Poiré
Président, Métallurgie Castech inc.

LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)

www.fondsftq.com

Vous êtes en bonne compagnie

• ÉCONOMIE •

Crise des marchés asiatiques

La sérénité reste de mise en Europe et en Amérique du Nord

Les économies les plus touchées sont d'un poids limité face aux mastodontes de l'économie mondiale

AGENCE FRANCE-PRESSE

médiatement réinvesti», a-t-il ajouté.

Selon un gestionnaire de fonds à Londres, la masse des déplacements de capitaux d'Asie vers l'Europe reste limitée. Ce spécialiste ne prévoit pas d'hémorragie dans les prochains jours ou les prochaines semaines, car les investisseurs n'ont plus intérêt à vendre des titres qui ont déjà beaucoup baissé.

L'extension des troubles à Hong-Kong ou Taiwan, si ceux-ci perdu-

raient, pourrait cependant changer la nature de la crise. Le «point clé» sera le lien entre le dollar de Hong-Kong et le dollar américain. Si celui-ci résiste, la crise devrait rester confinée aux pays asiatiques, a indiqué l'expert d'ING Barings. «Notre sentiment est que ce lien sera maintenu», a jugé Shaun Roache chez ING Barings.

En visite hier à Londres, le chef de l'exécutif de Hong-Kong, Tung Chee-hwa, a assuré que l'ancienne

colonie britannique n'avait pas l'intention de dévaluer sa monnaie ou de mettre fin au lien entre le dollar de Hong-Kong et le dollar américain. Mais il a envisagé un relèvement des taux d'intérêt.

Conséquences positives

Les économistes jugent même que la crise asiatique pourrait avoir quelques conséquences positives pour les économies industrialisées, à

l'exception du Japon, beaucoup plus exposé aux turbulences asiatiques. La situation en Asie pourrait avoir un «effet désinflationniste», selon Tom O'Dell. «Ces économies vont ralentir, ce qui va réduire le niveau de la demande globale et réduire le risque de taux d'intérêt plus élevés [aux États-Unis et en Europe]», a-t-il expliqué. Une saturation de la demande de biens et de services se traduit généralement par des pressions inflation-

nistes et par des resserrements du coût du crédit.

L'état des pressions inflationnistes aux États-Unis, en Allemagne et au Japon reste la préoccupation principale des marchés financiers internationaux. Tant que les signes d'inflation resteront modérés, les places financières devraient rester bien orientées. «Il s'agit réellement de la préoccupation des investisseurs [...], a commenté Shaun Roache.

Londres (AFP) — La tempête sur les marchés asiatiques présente jusqu'à présent peu de risques pour les économies industrialisées, en Europe ou en Amérique du Nord, même si l'extension de la crise à Hong-Kong pourrait générer quelques inquiétudes, estiment les économistes à Londres.

Jusqu'à présent, les marchés européens et américains n'ont subi que de façon épisodique et quasiment insignifiante les conséquences de la crise monétaire asiatique. «Ce qui se passe [en Asie] est insignifiant sur la scène mondiale. Jusqu'à présent, l'échelle des événements n'est pas suffisante», a estimé Shaun Roache, stratège international pour la banque d'affaires ING Barings.

Les économies les plus touchées par la crise — Thaïlande, Malaysia, Indonésie, Philippines — sont d'un poids limité face aux mastodontes de l'économie mondiale et aux grandes places financières.

La tourmente financière présente cependant des risques pour certaines sociétés, ou du moins pour leur valeur boursière, lorsque leurs liens avec l'Asie ou avec Hong-Kong sont étroits, explique l'économiste d'ING Barings. Elle a également un certain impact sur les résultats d'entreprises ayant des activités dans ces régions.

Parallèlement, la désaffection des investisseurs pour les marchés asiatiques n'a pas provoqué une ruée sur les places européennes ou américaines. «Il y a eu des retraits nets de fonds américains en Asie, je suis sûr que cela est resté anecdotique», a commenté Tim O'Dell, stratège international pour l'Union des banques suisses (UBS). Probablement que d'autres fonds sont partis, «mais il se peut que l'argent retiré n'ait pas été im-

Un guichet qui parle

Ottawa (PC) — La Banque Royale a dévoilé hier son tout nouveau guichet automatique audio, dont le premier exemplaire a été installé dans une succursale du centre-ville d'Ottawa.

Le nouveau guichet est doté d'une prise dans laquelle les usagers peuvent brancher leurs écouteurs pour entendre les instructions vocales qui leur permettent de réaliser une transaction. Ces guichets — modifiés au coût de quelques centaines de dollars l'exemplaire — sont particulièrement destinés aux handicapés visuels, aux personnes âgées qui préfèrent un système vocal convivial, aux personnes en fauteuil roulant qui parviennent difficilement à atteindre les touches d'un guichet ordinaire, ainsi qu'aux analphabètes fonctionnels qui constituent — selon les statistiques du Secrétariat national de l'alphabétisme — près de 40 % des adultes canadiens.

La Banque Royale dit avoir jonglé avec l'idée de créer un guichet auquel l'utilisateur aurait pu parler, mais s'est abstenue pour des raisons de confidentialité des renseignements et de sécurité.

LES INDICES

Montréal XXM	Toronto TSE-300	New York Dow Jones
↑ +5,49 3510,83	↑ +26,49 7163,76	↓ -25,79 8034,65

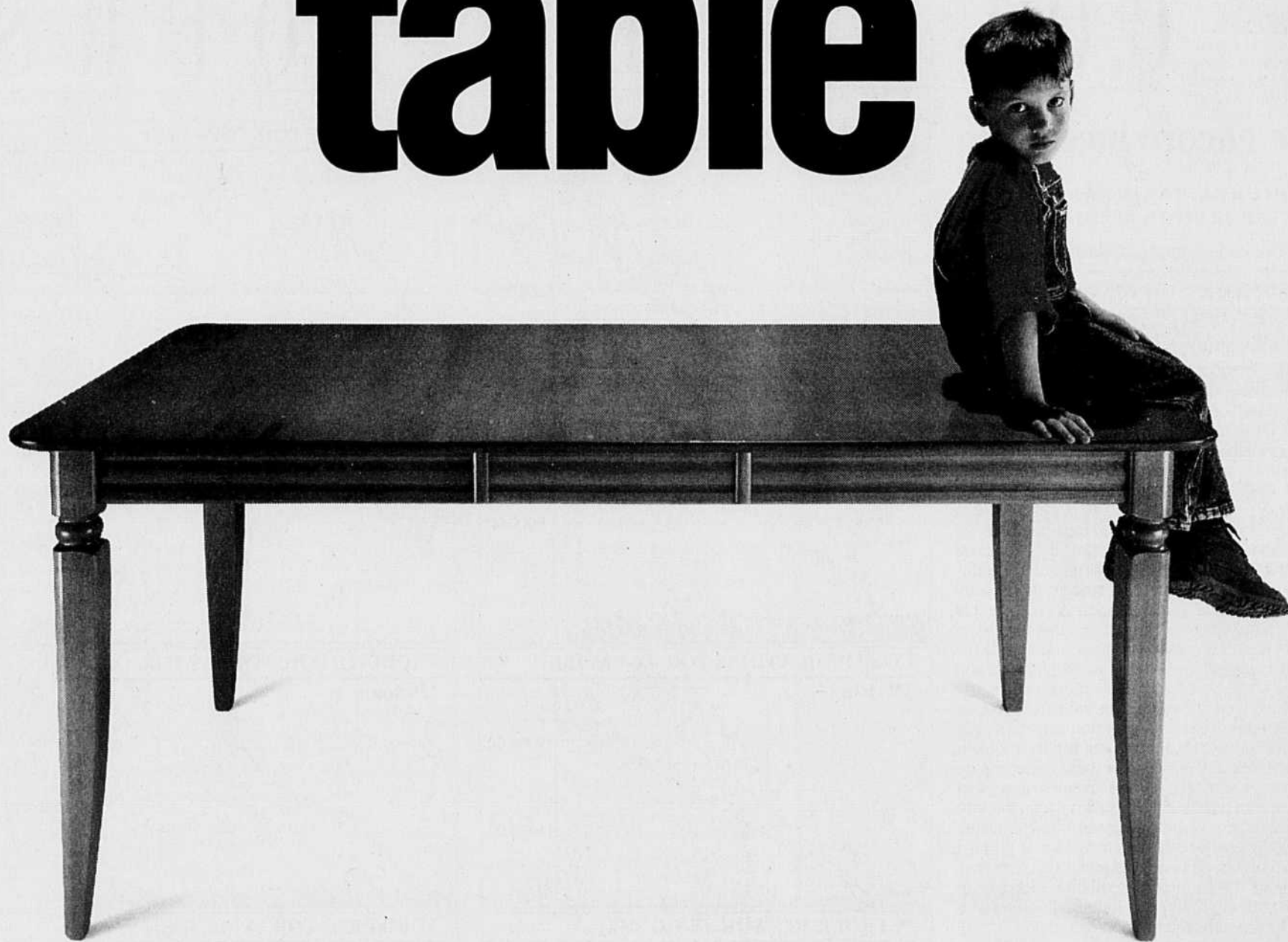
dollar canadien	or
↓ -0,09 71,86 cUS	↓ -0,20 322,10 \$US

LES DEVICES ÉTRANGÈRES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

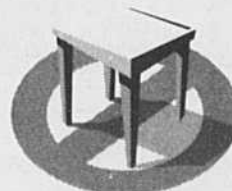
Afrique du Sud (rand)	0,3084
Allemagne (mark)	0,7793
Arabie Saoudite (riyal)	0,3855
Australie (dollar)	1,0239
Autriche (schilling)	0,1141
Barbade (dollar)	0,7258
Belgique (franc)	0,03878
Garaibes (dollar)	0,5304
Chili (peso)	0,00348
Chine (renminbi)	0,1739
Égypte (livre)	0,4225
États-Unis (dollar)	1,3916
France (franc)	0,2326
Hong Kong (dollar)	0,1852
Italie (lire)	0,000828
Jamaïque (dollar)	0,0435
Japon (yen)	0,01151
Mexique (peso)	0,1923
Pays-Bas (florin)	0,7142
Portugal (escudo)	0,007990
Rép. dominicaine (peso)	0,0995
Royaume-Uni (livre)	2,2725
Slovaquie (couronne)	0,0423
Suisse (franc)	0,9693
Taiwan (dollar)	0,0476
Venezuela (bolivar)	0,00288

Notre avenir est sur la table



Encore aujourd'hui, des milliards de dollars se transigent en dessous de la table. Ce jeu de cache-cache fait mal au Québec.

La solution à ce problème est entre nos mains : il faut briser cette habitude. Maintenant. À nous d'agir.



EN DESSOUS DE LA TABLE
JAMAIS

Québec

ÉCONOMIE

De 226 à 428 millions

BCE double ses bénéfices

Le bénéfice de BCE au troisième trimestre a presque doublé, pour s'établir à 428 millions en comparaison de 226 millions lors de la période correspondante de l'année dernière.

bénéfice pour les neuf premiers mois s'est établi à 943 millions, ou 1,48 \$ l'action, en comparaison de 666 millions, ou 1,05 \$ l'action, l'année dernière.

Baisse du taux pour la première fois en 21 mois

L'inflation reste sous contrôle malgré la vigueur de l'économie

GORD MCINTOSH PRESSE CANADIENNE

Ottawa — L'inflation demeure sous contrôle malgré la vigueur de l'économie canadienne. Statistique Canada a révélé hier que le taux d'inflation sur une base annuelle a baissé pour la première fois en 21 mois, pour se fixer en septembre à 1,6 %.

pour la firme MMS International, l'inflation devrait demeurer faible tant que l'économie canadienne ne parviendra pas à réduire le taux de chômage en deçà de 9 %.

influent sur les mouvements mensuels dans les ventes au détail», explique Statistique Canada.

Marchés rassurés

Des données telles que celles dévoilées hier par Statistique Canada devraient normalement contribuer à rassurer les marchés financiers et la Banque du Canada, qui craignent par-dessus tout l'inflation.

trale ne passera à l'action que si le dollar glisse à 71,43 c US, environ. «La banque centrale ne se pressera pas pour hausser les taux, à moins qu'elle n'y soit obligée par la faiblesse du dollar», a dit M. Palombi.

Microsoft confirme avoir fait pression sur Compaq

Seattle (Reuters) — Microsoft a justifié hier les relations commerciales qu'il entretient avec les constructeurs de machines, les vivement suscitant actuellement une vive polémique.

Windows et, de ce fait, à notre sens, les fabricants ne peuvent pas couper Windows en morceaux et choisir d'intégrer tel ou tel de ces morceaux.

La technologie de M3i remporte un prix prestigieux

GÉRARD BÉRUBÉ LE DEVOIR

Si, selon certains reportages, M3i aurait reçu des crédits d'impôts pour des travaux de recherche bidons, cette technologie n'en continue pas moins de s'attirer les louanges.

Le porte-parole de M3i, Daniel Larouche, a qualifié ces deux organismes de «références» dans cette industrie.

«Images». Une première version de cette technologie a été installée en 1995 chez Southern California Edison.

re obtient en temps réel, dans un format très convivial, toutes les données pertinentes pour diagnostiquer et, le cas échéant, reconstruire un réseau défaillant, accélérant ainsi la restauration du service aux abonnés.»

EN BREF

Corby à Toronto

(PC) — Distilleries Corby a annoncé, hier, qu'elle déménagera son siège social de Montréal à Toronto.

société dans un communiqué. En outre, cette province représente 39 % de toutes les ventes de spiritueux au Canada.

COUP D'ŒIL BOURSIER

Reprise encore incertaine

MICHEL CARIGNAN COLLABORATION SPÉCIALE

Si on se fie à l'indice industriel américain, la poussée n'a pu se maintenir une troisième journée.

On ne peut encore jurer de rien à moyen terme, c'est-à-dire pour les prochains deux ou trois mois. On ne change pas d'idée tant et aussi longtemps que le couloir baissier E-F demeure valide.

D'autres secteurs ont produit des hausses comme le détail. Les forestières et les minières mais aucun n'inverse son couloir baissier à court terme comme le montrent les graphiques de ceux qui sont présentés.

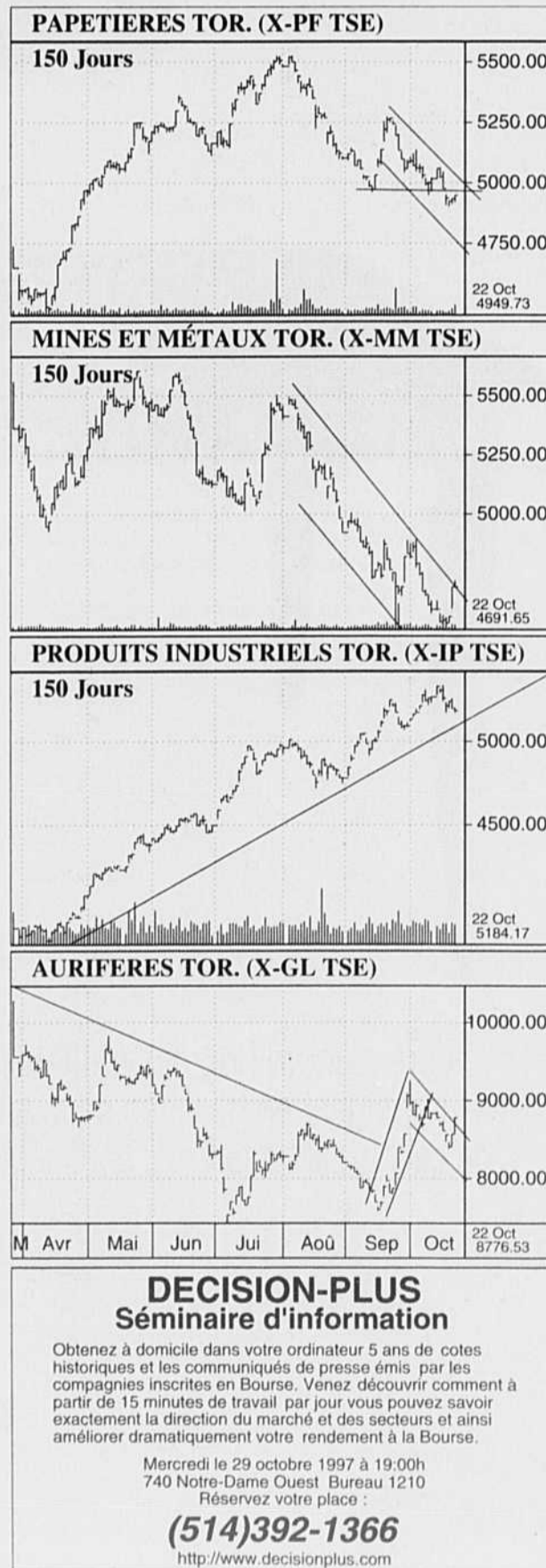
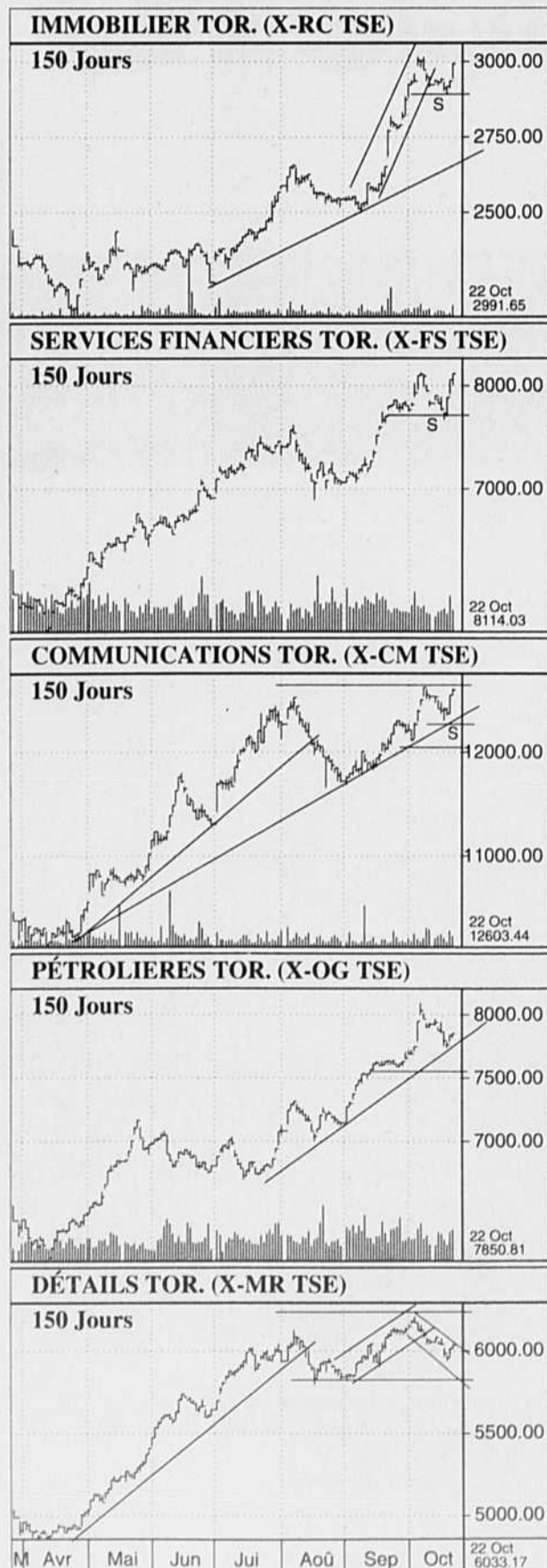


Table with market data including Bourse de Montréal, Bourse de Toronto, Bourse de Vancouver, and Marché Américain.

LE DEVOIR

LES SPORTS

Expos: priorité au secteur privé

La direction des Expos de Montréal veut absolument trouver 100 millions de dollars auprès du secteur privé avant de se lancer à la recherche d'autres investisseurs pour un éventuel stade de baseball au centre-ville.

JEAN DION
LE DEVOIR

Le président et copropriétaire des Expos, Claude Brochu, a ainsi qualifié de «prématurée» l'hypothèse voulant que la Caisse de dépôt et placement du Québec et d'autres institutions financières provinciales constituent un fonds immobilier pour acheter le nouveau stade. La nouvelle avait été publiée hier par *La Presse*.

«C'est une chose très claire dans mon esprit: c'est seulement après un engagement concret du monde des affaires que nous allons réussir à financer les 150

millions restants», a déclaré M. Brochu dans une allocution prononcée devant l'Association des MBA du Québec.

Lors d'un point de presse, il s'est quand même dit «encouragé» par cette perspective, «parce que ça me dit qu'il y a des gens qui prennent le projet au sérieux et que celui-ci semble intéressant dans un contexte d'investissement immobilier. Tant mieux.»

En juin dernier, M. Brochu s'était donné un an pour dénicher au moins une première tranche de 100 des 250 millions nécessaires à la construction d'un stade à ciel ouvert de 35 000 places à l'angle des rues Peel et Notre-Dame. Cette étape initiale consiste en la vente de droits sur les sièges, de 18 000 abonnements de saison et d'une soixantaine de loges, devant rapporter 80 millions; les 20 millions supplémentaires proviendraient de la vente du nom du futur parc.

Depuis plusieurs mois, les Expos soutiennent qu'ils ne pourront survivre à long terme au Stade olympique et qu'à défaut d'un parc plus «intime» au centre-ville, ils devront déménager. Hier, M. Brochu a indiqué qu'il pourrait vendre l'équipe «demain» et encaisser environ 180 millions \$ US, mais que ni lui ni ses partenaires ne voulaient s'y résigner sans avoir tout tenté.

Sans donner de chiffres, il a soutenu que la pré-campagne de financement allait «très bien: il n'y a pas une compagnie encore qui nous a refusé son engagement une fois qu'on a eu la chance de leur parler. Chacun trouve sa raison de participer, que ce soit la possibilité de perdre le club, l'argument économique, l'impact touristique, l'occasion de partenariat ou l'importance pour la relève de Montréal.»

On connaît le résultat de cette initiative auprès des détenteurs actuels d'abonnements et des commanditaires des Expos d'ici un mois. Puis viendra la phase de sollicitation du public, dont le rendement déterminera si on passe à l'étape cruciale que M.

Brochu appelle sans la définir celle des «solutions créatives», soit le moyen de trouver 150 autres millions.

A cet égard, toute subvention gouvernementale directe est écartée, et M. Brochu répète qu'il n'a aucune idée des dites solutions. Il se contente d'indiquer que le club y travaille de concert avec Ottawa, Québec et le secteur privé et qu'«elles devront satisfaire tout le monde, les Expos, les gouvernements et les contribuables.»

Entre-temps, des avenues sont quand même envisagées pour faire mousser le projet. Le président des Expos a ainsi parlé hier d'«un traitement fiscal avantageux pour l'achat d'un fauteuil». Quant à une émission d'actions, souvent évoquée depuis que le baseball majeur en a autorisé le principe en septembre dernier, elle ne peut être qu'une option à plus long terme.

«Si on ne réussit pas à vendre nos 18 000 fauteuils, on ne construira pas le stade; il faut commencer avec ça d'abord. On va peut-être faire une

émission d'actions dans l'avenir, mais pour cela, il faut quand même qu'il y ait une santé financière et une possibilité de mouvement d'encaisse où on aurait un bon fonds de roulement. Sinon, on n'aura pas beaucoup de preneurs pour nos parts», a-t-il expliqué.

«Qui voudrait acheter des actions d'une entreprise qui a perdu 35 millions au cours des six ou sept dernières années?»

Enfin, M. Brochu s'est évidemment fait rappeler que si les Expos avaient participé cette année à la Série mondiale dans un stade à ciel ouvert, ils auraient joué hier sous la neige.

«Ca ne serait pas pire qu'à Cleveland» où, vers minuit hier, la température a chuté à -2°C avec le facteur éolien, a-t-il répondu, soulignant que le nouveau parc serait doté d'un toit amovible et de sièges chauffants. «On aurait mis nos tuques, nos vestes de laine, nos culottes longues et on aurait pris un peu plus de café. La Série mondiale, c'est spécial.»

FORMULE 1

Soupçons, fair-play et championnat

MARC DELBÈS
PRESSE CANADIENNE

Que nous réserve le Grand Prix d'Europe ce week-end sur le circuit espagnol de Jerez? Avec le championnat des pilotes à l'enjeu, cette dernière manche du championnat du monde promet une bagarre fabuleuse entre le Québécois Jacques Villeneuve et l'Allemand Michael Schumacher.

Avec un point d'avance sur Villeneuve au classement mondial, le double champion du monde semble disposer d'un léger avantage même s'il persiste à dire que la Williams demeure la meilleure voiture du plateau. Pour sa part, Villeneuve n'a pas droit à l'erreur et il le sait. Il doit absolument terminer l'épreuve devant Schumacher et marquer au moins un point. Ce n'est toutefois pas cette perspective qu'il redoute le plus mais, plutôt, le comportement en piste des deux pilotes Ferrari.

«Mon retard est d'un point. Je peux le combler, mais en autant que la course reste propre. Je dois me dire qu'il n'y aura pas de jeu trop cochon et que ça restera du sport jusqu'à la fin. Il faut y croire, même si j'ai des doutes.»

Depuis le Grand Prix du Japon, où Villeneuve a été autorisé à courir malgré sa suspension pour ne pas avoir respecté un drapeau jaune lors des essais libres, les principaux acteurs se

soupçonnent mutuellement par le biais des médias.

Tout a commencé par les propos d'Eddie Irvine, le faire-valoir de Schumacher chez Ferrari, qui a affirmé que «je ne me gênerai pas pour mettre ma Ferrari sur sa route (celle de Villeneuve) chaque fois que ce sera possible».

La réplique de Villeneuve n'a pas tardé: «Oui, je redoute l'attitude de Michael [Schumacher]. Des championnats se sont déjà joués sur des sorties de piste pas vraiment aléatoires.»

Le Québécois faisait notamment allusion à l'accrochage entre Schumacher et Damon Hill lors de la dernière épreuve (Australie) de la saison 1994 alors que le Britannique accusait un seul point de retard lui aussi au classement. Les deux pilotes avaient été incapables de compléter l'épreuve et l'Allemand avait été sacré champion.

Dans cette petite guerre psychologique, Schumacher n'a pas voulu être en reste et il dit redouter les irrégularités de l'autre pilote Williams, Heinz-Harald Frentzen.

«Je me demande bien si Heinz-Harald Frentzen ne va pas donner le fatal petit coup à la balance, en essayant de bloquer.»

Dans ce contexte enflammé, il faut s'attendre à ce que les dirigeants du sport automobile, Bernie Ecclestone en tête, calment le jeu et invitent les protagonistes à jouer fair-play.

Congrès du CIO

Égaliser les chances devant la performance

FRANÇOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

Monaco (AFP) — Le quatrième congrès mondial du CIO sur les sciences du sport, qui s'est ouvert hier, à Monaco, se proposera d'égaliser les chances devant la performance en diffusant largement les dernières connaissances en matière d'entraînement moderne.

Pendant quatre jours pleins, il rassemblera quelque sept cents participants autour du thème général: «Entraînement sportif et soins apportés aux athlètes, concepts et technologies actuels». Plus de la moitié de ces participants interviendront sur 238 sous-thèmes extrêmement variés allant de la ténacité mentale aux lésions de l'aine, en passant par le temps de réaction des joueurs de tennis de table, la densité minérale osseuse et les déséquilibres chez le skieur.

«Ce congrès est une initiative importante pour le Mouvement olympique. Grâce à cet événement, nous partageons des informations capitales concernant la santé et les performances des sportifs, de l'amateur passionné au champion olympique», a déclaré le prince Alexandre de Mérode, président de la commission médicale du CIO. Il s'agira de démontrer que les performances de pointe sont accessibles à tous avec un entraînement adéquat, sans avoir recours au dopage.

Des Panthers en transition

encore trouvé la parfaite symbiose.»

Les Panthers ont perdu Brian Skrudland et Mike Hough, deux vétérans qui ont été remplacés par Dave Gagner et Esa Tikkanen. Ils ont aussi perdu pour quelques semaines le jeune Rob Niedermayer, victime d'une commotion cérébrale en début de saison.

«Pour l'emporter, on doit bien jouer en défensive. On doit aussi obtenir la contribution des vingt joueurs», insiste Muller.

Sur un plan plus personnel, Muller se dit très heureux en Floride, lui qui a joué au New Jersey, Montréal, Long Island et Toronto.

«Ce transfert à Miami est arrivé au bon moment dans ma carrière», explique l'athlète de 31 ans qui a installé sa petite famille — sa femme Stacey et leurs trois filles Britney et Courtney, des jumelles, et Bryelle — à Boca Raton. «La-bas, il n'y a pas la pression qu'on retrouve à Montréal ou Toronto. Tout est tellement plus détendu. Par contre, les attentes de l'équipe demeurent très élevées. L'organisation toute entière s'attend à des victoires. C'est très bien comme ça car perdre n'est jamais amusant.»

Muller a un début de saison à l'image de l'équipe. Seulement deux passes et un dossier de moins-5, le pire du club, en sept rencontres. Malgré tout, il conserve sa bonne humeur, comme à l'époque où il défendait les couleurs du Tricolore.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:
www.offres.ledavoir.com

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12h00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16h00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC, NO: 700-61-019529-970. - BREF D'EXECUTION - LE PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie demanderesse -vs- MICHEL FAÏLLE, Partie défenderesse. Le 5e jour de novembre 1997, à 14h00, au 1791, ST-JEAN, MASCOCHE, QC, district de Joliette, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MICHEL FAÏLLE, saisis en cette cause, consistant en: 1 Tracteur à gazon, rouge; 1 mélangeur à ciment sur roues; 1 lot d'environ 20 sections d'échafauds; 1 remorque noire, imm. au Qc. RB5638; 1 téléviseur RCA 29 pouce environ et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL PANNETON, huissier du district de Terrebonne, BOISVERT LANCOT POUJIOT, HUISSIERS - (514) 471-8078, Mtl (514) 328-1122, 955, boul. Des Seigneurs, #21 Terrebonne, Qc. J6W 3W5.

PRENEZ AVIS que LISE, MARIE, CARMEN THIBAUT, domiciliée au 60, rue William Paul, appartement 608 à Verdun, Cc. présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de THIBEAULT et ses prénoms pour LISE et CARMEL. Montréal, le 20 octobre 1997.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-12-238587-970. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT MAXIME BERGERON. Partie demanderesse

ASTRID SABINE LUDERS. Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à ASTRID

app. 4, Montréal, Qc H2N 1V3, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de MAXIME BOUTHILLETTE en celui de MAXIME BOUTHILLETTE-FRENETTE. Montréal, le 8 août 1997. JEAN FRENETTE, Demandeur.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-04-011480-970. COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille) PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT MANICIE LAMOTTE. Partie requérante

TAETCHLYNE HILAIRE -et- SMITH LOVE GALIOTTE. Parties intimées

LE DIRECTEUR DE LA PORTECTION DE LA JEUNESSE. Partie mise-en-cause

ASSIGNATION ORDRE est donné à SMITH LOVE GALIOTTE, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 1, est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 2.17, le 19 novembre 1997, le tout suite à la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la requête pour garde d'enfant a été remise au greffe à l'intention de SMITH LOVE GALIOTTE. Lieu: Montréal. Date: Ce 16 octobre 1997. MICHEL MARTIN, G.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-05-021766-967. COUR SUPÉRIEURE BANQUE NATIONALE DU CANADA. Partie requérante

RENÉ MOEKEIBERG -et- TJISKE KOENES. Parties intimées

LE OFFICIER DU BUREAU DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE CHAMBLY. Mis-en-cause

ASSIGNATION A. RENÉ MOEKEIBERG. PRENEZ AVIS que le procureur de la requérante, BANQUE NATIONALE DU CANADA, a déposé au greffe de la Cour Supérieure du district de Montréal, au 1, est, rue Notre-Dame, Montréal, province de Québec, une copie d'une requête en délaissement

et vente sous contrôle de justice à votre intention. Cette requête sera présentée le 1er décembre 1997 à la Cour Supérieure du district de Montréal, en salle 2.13, à 9h15, ou aussitôt que Conseil pourra être entendu. Lieu: Montréal. Date: 21 octobre 1997. MICHEL MARTIN, Greffier adjoint

HUDON, GENDRON, HARRIS, THOMAS a/s Me Marie-Josée Castonguay 630, René-Lévesque ouest 27e étage Montréal, Qc. Tel: 871-1398

CODE CIVIL DU QUÉBEC ET RÈGLEMENT RELATIF AU CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL (L.R.Q. c. C-64) AVIS

RENALD AUBÉ. AVIS est donné que JOSEPH JEAN RAYNALD AUBÉ, menuisier, résidant au 125, 9ième Avenue Nord, Saint-Gédéon, district de Beauport, G0M 1T0, s'adressera au Directeur de l'Etat Civil pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de JOSEPH JEAN RENALD AUBÉ. Signé à Ville de Saint-Georges, Beauce. Ce 13 octobre 1997. RENALD AUBÉ

DEMANDE DE DISSOLUTION (article 37. Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales) PRENEZ AVIS que la compagnie GROUPE DES HABITATIONS ETUDIANTES DE L'UQAM ayant son siège social au 1259, rue Berri, Montréal, Québec H3C 3P8 demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre et, à cet effet,

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION CONCEPTS GRAUERHOLZ INC. GRAUERHOLZ DESIGN INC. PRENEZ AVIS que la compagnie «CONCEPTS GRAUERHOLZ INC. / GRAUERHOLZ DESIGN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 20 octobre 1997. BELANGER SAUVÉ, S.E.N.C. Les procureurs de la compagnie.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Dans l'affaire de la faillite de: LES FINITIONS TAVARES SAND INC., corporation légalement constituée ayant son siège social au 2255, Dandurand, porte 7, Montréal (Québec) H2G 1Z3. Avis est par les présentes donné que la déitrice susdite a fait cession de ses biens en date du 17 octobre 1997 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6 novembre 1997 à 10 h au bureau du séquestre officiel, situé au 5, Place Ville-Marie, 8^e étage, Montréal (Québec). Daté de Montréal, ce 20 octobre 1997. GÉRALD ROBITAILLE ET ASSOCIÉS LTÉE Syndic de l'actif Jocelyn Marineau, ll.b., DDN, syndic responsable de l'actif 500, rue Sherbrooke Ouest Bureau 950 Montréal (Québec) H3A 3C6 Tél.: (514) 847-0180

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION CONCEPTS GRAUERHOLZ INC. GRAUERHOLZ DESIGN INC. PRENEZ AVIS que la compagnie «CONCEPTS GRAUERHOLZ INC. / GRAUERHOLZ DESIGN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 20 octobre 1997. BELANGER SAUVÉ, S.E.N.C. Les procureurs de la compagnie.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION CONCEPTS GRAUERHOLZ INC. GRAUERHOLZ DESIGN INC. PRENEZ AVIS que la compagnie «CONCEPTS GRAUERHOLZ INC. / GRAUERHOLZ DESIGN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 20 octobre 1997. BELANGER SAUVÉ, S.E.N.C. Les procureurs de la compagnie.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION CONCEPTS GRAUERHOLZ INC. GRAUERHOLZ DESIGN INC. PRENEZ AVIS que la compagnie «CONCEPTS GRAUERHOLZ INC. / GRAUERHOLZ DESIGN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 20 octobre 1997. BELANGER SAUVÉ, S.E.N.C. Les procureurs de la compagnie.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION CONCEPTS GRAUERHOLZ INC. GRAUERHOLZ DESIGN INC. PRENEZ AVIS que la compagnie «CONCEPTS GRAUERHOLZ INC. / GRAUERHOLZ DESIGN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 20 octobre 1997. BELANGER SAUVÉ, S.E.N.C. Les procureurs de la compagnie.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION CONCEPTS GRAUERHOLZ INC. GRAUERHOLZ DESIGN INC. PRENEZ AVIS que la compagnie «CONCEPTS GRAUERHOLZ INC. / GRAUERHOLZ DESIGN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 20 octobre 1997. BELANGER SAUVÉ, S.E.N.C. Les procureurs de la compagnie.

depose au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales, la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales. Montréal, ce 21 octobre 1997. PIERRE GLADU

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-04-012420-973. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT BALBINDER CHIMA. Partie requérante

RONALD GARDINER. Partie intimée

ASSIGNATION ORDRE est donné à RONALD GARDINER, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 1, est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 2.17 le 27 novembre 1997 à 9h15 heures de l'avant-midi pour l'audition d'une requête pour garde d'enfants. Une copie de la requête pour garde d'enfants a été remise au greffe à l'intention de RONALD GARDINER. Lieu: Montréal. Date: 16 octobre 1997. MICHEL MARTIN, G.A.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION CONCEPTS GRAUERHOLZ INC. GRAUERHOLZ DESIGN INC. PRENEZ AVIS que la compagnie «CONCEPTS GRAUERHOLZ INC. / GRAUERHOLZ DESIGN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 20 octobre 1997. BELANGER SAUVÉ, S.E.N.C. Les procureurs de la compagnie.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION CONCEPTS GRAUERHOLZ INC. GRAUERHOLZ DESIGN INC. PRENEZ AVIS que la compagnie «CONCEPTS GRAUERHOLZ INC. / GRAUERHOLZ DESIGN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 20 octobre 1997. BELANGER SAUVÉ, S.E.N.C. Les procureurs de la compagnie.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION CONCEPTS GRAUERHOLZ INC. GRAUERHOLZ DESIGN INC. PRENEZ AVIS que la compagnie «CONCEPTS GRAUERHOLZ INC. / GRAUERHOLZ DESIGN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 20 octobre 1997. BELANGER SAUVÉ, S.E.N.C. Les procureurs de la compagnie.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION CONCEPTS GRAUERHOLZ INC. GRAUERHOLZ DESIGN INC. PRENEZ AVIS que la compagnie «CONCEPTS GRAUERHOLZ INC. / GRAUERHOLZ DESIGN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 20 octobre 1997. BELANGER SAUVÉ, S.E.N.C. Les procureurs de la compagnie.

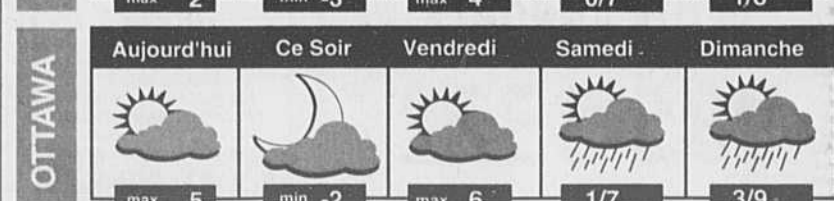
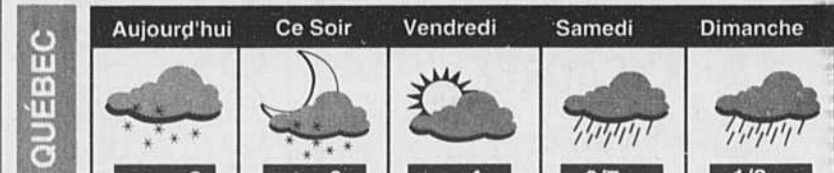
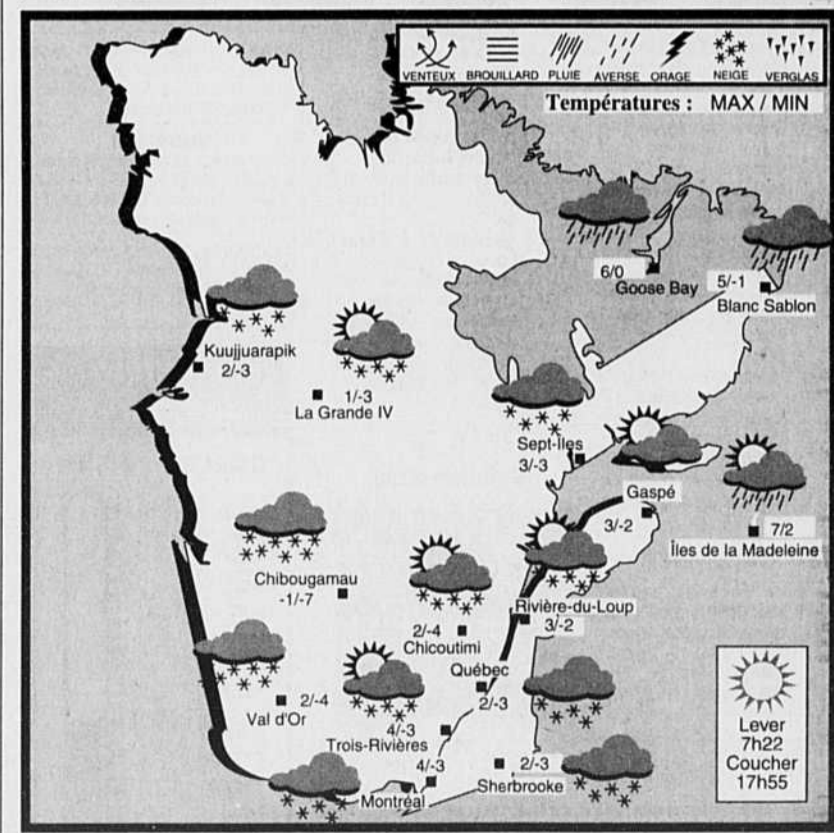
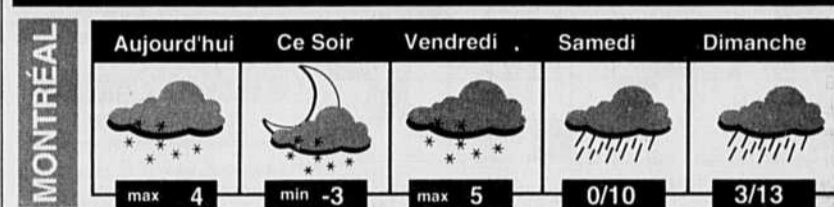
AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION CONCEPTS GRAUERHOLZ INC. GRAUERHOLZ DESIGN INC. PRENEZ AVIS que la compagnie «CONCEPTS GRAUERHOLZ INC. / GRAUERHOLZ DESIGN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 20 octobre 1997. BELANGER SAUVÉ, S.E.N.C. Les procureurs de la compagnie.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION CONCEPTS GRAUERHOLZ INC. GRAUERHOLZ DESIGN INC. PRENEZ AVIS que la compagnie «CONCEPTS GRAUERHOLZ INC. / GRAUERHOLZ DESIGN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 20 octobre 1997. BELANGER SAUVÉ, S.E.N.C. Les procureurs de la compagnie.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION CONCEPTS GRAUERHOLZ INC. GRAUERHOLZ DESIGN INC. PRENEZ AVIS que la compagnie «CONCEPTS GRAUERHOLZ INC. / GRAUERHOLZ DESIGN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 20 octobre 1997. BELANGER SAUVÉ, S.E.N.C. Les procureurs de la compagnie.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION CONCEPTS GRAUERHOLZ INC. GRAUERHOLZ DESIGN INC. PRENEZ AVIS que la compagnie «CONCEPTS GRAUERHOLZ INC. / GRAUERHOLZ DESIGN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 20 octobre 1997. BELANGER SAUVÉ, S.E.N.C. Les procureurs de la compagnie.

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA



Pour l'amour de la vie!

ASSOCIATION DIABÉTÉ QUÉBEC et ses associations affiliées

Soigner c'est bien, prévenir c'est mieux!

Renseignements et dons: (514) 259-3422 ou 1-800-361-3504

Hydro Québec

APPELS D'OFFRES ET SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels d'offres ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en composant un des numéros de téléphone suivants:

Montréal et les environs: 840-4903
Extérieur: 1-800-324-1759

• CULTURE •

MUSIQUE

L'OSM perd un chef

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

Jacques Lacombe quittera ses fonctions de chef assistant à l'Orchestre symphonique de Montréal à la fin de la présente saison. Il vient d'accepter le poste de directeur artistique et de chef d'orchestre de la Philharmonie de Lorraine, dans la ville de Metz.

Très sollicité, Jacques Lacombe ne tourne pas pour autant le dos à ses autres possibilités d'emploi au Austin Symphony Orchestra et à l'Orchestre symphonique de Québec. «Je n'ai pas encore pris de décision à cet égard», explique-t-il. «Peut-être pourrai-je accepter un autre poste, mais pas deux, je ne veux pas trop me disperser. Tout cela reste à évaluer.»

Jacques Lacombe compte parmi les sept aspirants maîtres qui défilent au pupitre de l'Orchestre symphonique de Québec cette année dans l'espoir d'en obtenir la permanence la saison prochaine. Chacun des candidats dirigera deux concerts au cours de l'année. Jacques Lacombe, le seul Canadien et Québécois en lice, a déjà dirigé les siens.

Le contrat de Jacques Lacombe à Metz exigera de lui une vingtaine de semaines de travail par année. En mai 1996 et en mai 1997, il avait déjà dirigé à l'Opéra ceux qui allaient devenir ses futurs musiciens.

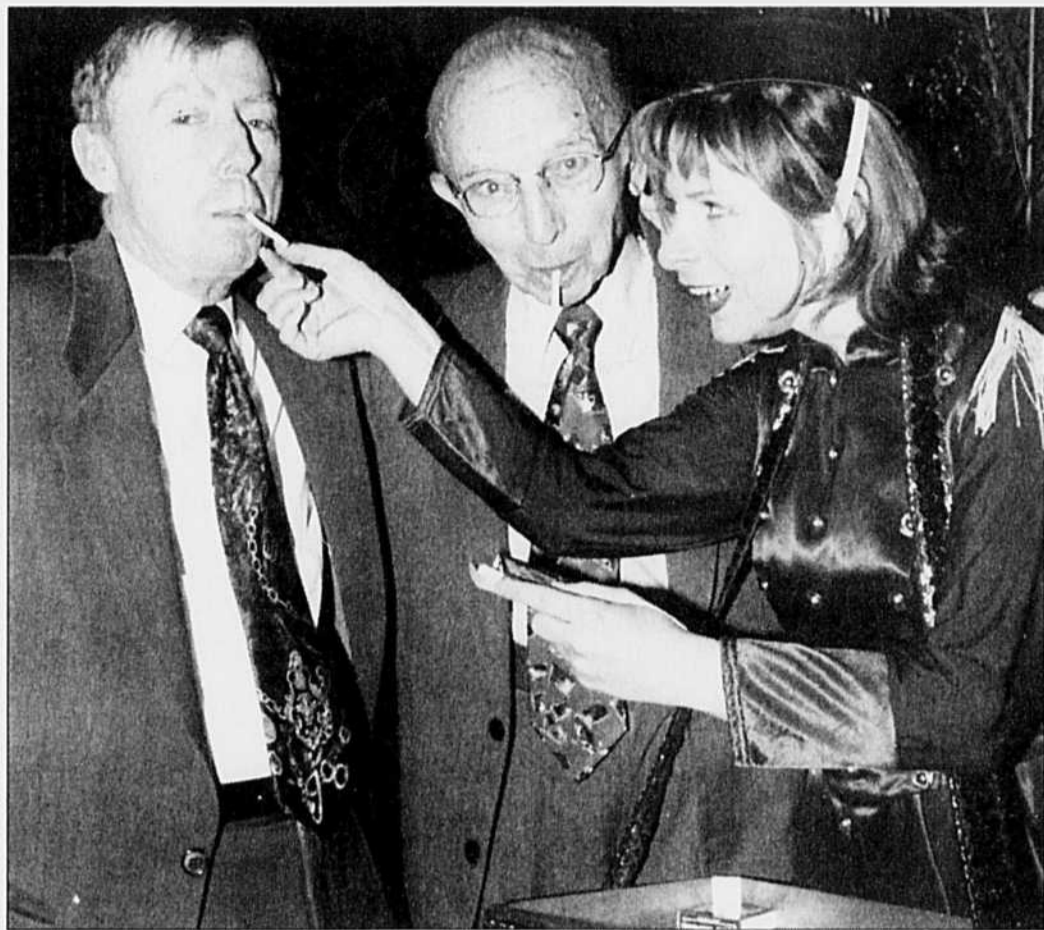
Créée en 1976, la Philharmonie de Lorraine, grâce à sa vocation régionale, joue dans toute la Lorraine. Le tiers de la tâche de son maestro et de ses soixante-dix musiciens consiste en des collaborations à l'opéra et à l'opérette, au ballet de l'endroit et à des spectacles pour enfants.

Né à Cap-de-la-Madeleine en 1963, Jacques Lacombe a étudié aux conservatoires de Trois-Rivières et de Montréal et fait ses études supérieures de direction d'orchestre à l'Académie de Vienne. Il entreprend cette année sa quatrième année à titre de chef assistant à l'Orchestre symphonique de Montréal, ce qui a fait de lui, au cours des dernières années, le numéro deux derrière Charles Dutoit.

Jusqu'à ce que les Grands Ballets canadiens remplacent les musiciens dans la fosse par des bandes enregistrées et des haut-parleurs, Jacques Lacombe en était aussi le directeur musical. Il dirige encore *Casse-Noisette* et quelques productions à l'Opéra de Montréal.

Tant les critiques que le grand public appréciaient Jacques Lacombe pour ses évidentes qualités musicales. Le nom de son successeur à l'Orchestre symphonique de Montréal n'est pas encore connu.

MÉDIAS



Cigarettes au bec, Gilles Latulipe et Jean Rafa étaient de la fête hier.

Les nuits de Montréal à Canal D

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Showtime, showtime. Ils n'avaient pas l'habitude de se lever si tôt, mais hier matin ils étaient venus nombreux au chic Lion d'Or de la rue Ontario à Montréal, de Jean Rafa à Joël Denis, en passant par Michel Louvain, Jean Guilda, Claude Valade ou Pierre Lalonde.

Le prétexte? Le lancement officiel de la série *Les Oiseaux de nuit*, qui débute samedi soir sur les ondes de Canal D et qui se poursuivra pendant six semaines.

En matière de télévision, il existe des sujets gagnés d'avance: l'histoire des grands cabarets de Montréal risque d'en être un.

Il faut dire qu'il s'agit d'une époque excitante qui en fait rêver plusieurs et sur laquelle on se pose beaucoup de questions: est-ce que c'était si fort, les cabarets à Montréal? Les artistes savaient-ils que certains propriétaires étaient liés à la pègre? Les cabarets étaient-ils de grande classe ou mal famés? *Les Oiseaux de nuit* tente de répondre à plusieurs de ces questions, par la bande ou de façon directe.

Avec ce projet, Canal D s'est associé pour la première fois au producteur Coscient, qui voulait ainsi conserver pour le futur tout un pan de la mémoire collective qui risquait de s'effiloche.

La série aurait pu être basée uniquement sur des entrevues et des archives. Mais les producteurs ont opté pour une approche mixte: les documents d'archives et les entrevues sont entrecoupés d'extraits musicaux enregistrés lors de deux soirées présentées en juin dernier au Medley à Montréal, alors que des dizaines de vedettes de l'époque s'étaient retrouvées devant une foule enthousiaste et les caméras de Coscient.

La série présente donc à la fois un aspect historique et des prestations réelles réalisées il y a quelques mois. Selon nos intérêts, on peut préférer l'un ou l'autre aspect, mais il est certain que les entrevues révèlent une foule d'anecdotes. Il faut entendre, par exemple, Frenchie Jarraud raconter le passage de Mistinguett à Montréal à la fin des années 40. Il faut entendre aussi Michel Louvain raconter comment le patron du Casa Loma lui disait, certains soirs, de ne pas se préoccuper de ce qui allait se passer dans la salle, alors que des pègreux se lançaient des bouteilles, ou de raconter le soir où on a tiré sur le portier...

Ce qui est fascinant dans cette grande époque des cabarets, c'est que le meilleur y côtoyait le pire. Les Monique Leyrac, Charles Aznavour ou Dominique Michel, pour ne nommer que ceux-là, y ont participé avec ferveur alors que d'autres soirs, comme le dit un des participants, on pouvait se retrouver «entre le grand night club et le cabaret de troisième ordre».

Canal D poursuit avec cette série une démarche entreprise l'année dernière, alors que la chaîne spécialisée offrait une histoire des boîtes à chansons.

La première émission, diffusée samedi le 25 octobre à 21h (rediffusion dimanche à 17h), se veut une introduction générale, avec le *Faisan Doré* et Jacques Normand comme points de départ.

Le deuxième épisode est consacré aux grands cabarets de l'ouest de Montréal (*El Morocco, Rockead Paradise*, etc.), le troisième est consacré aux cabarets de l'est de Montréal (*Café de l'Est, Mocambo*), le quatrième fait le tour des cabarets de Québec (dont *Chez Gérard* et *La Porte Saint-Jean*), le cinquième est entièrement dédié au célèbre *Casa Loma*, et le dernier veut rendre compte des tournées en province.

DANSE

Rendez-vous masculin

Avec *Les Mâles*, présenté du 23 au 26 octobre à Tangente, Alain Francœur signe une première création

Avec *Les Mâles*, présenté du 23 au 26 octobre à Tangente, Alain Francœur signe une première création solo réunissant huit artistes mâles sur scène dans une œuvre multidisciplinaire où la masculinité s'exprime sans fausse pudeur

ANDRÉE MARTIN

On connaît Alain Francœur comme interprète dans *Le Dortoir* de Carbone 14 et pour Brouhaha Danse, mais aussi comme homme de théâtre et metteur en scène, notamment pour *Baigne et Pôles* de Pierre-Paul Savoie Danse et les *Kindertentieder* de Carole Bergeron. Par contre, ce qu'on connaît moins, c'est le créateur face à lui-même et le chorégraphe.

Avec *Les Mâles*, sa première création, il a choisi de nous faire voyager d'une manière un peu anarchique, à travers les folies, les dérives, le machisme, mais aussi la tendresse et la vulnérabilité de la gent masculine. «Au départ, ce qui prédomine dans cette pièce, c'est l'acceptation de rire de soi. Les interprètes plongent dans le spectacle avec plaisir. Il n'y a pas de fausse pudeur, et ça devient drôle et très vivant parce qu'on est parvenu à mettre nos travers de l'avant. C'est aussi un spectacle touchant et plein de tendresse. Mais il y a quand même des comportements machos dans cette pièce. Je crois qu'il est important de le conserver parce que les gars sont concus comme ça et ils pensent comme ça. En même temps, j'ai essayé de développer avec chaque individu dans le spectacle, le fait de ne pas se limiter à une seule facette.»

La complexité de l'être masculin, avec ses points forts et ses points faibles, voire douteux, est donc mise à l'honneur dans cette œuvre. Un spectacle sur le monde pluriel des gars, créé par un gars et interprété par des gars, voilà un univers singulier, peu exploité dans l'art scénique québécois.

À la fois près de la performance, de la chorégraphie comme du théâtre, *Les Mâles* réunit huit interprètes: des comédiens, des danseurs, des comédiens-danseurs, un musicien et un vidéaste. Au delà de cette profusion de talent, d'Alain Francœur à Daniel Desputeau, en passant par Dave Saint-Pierre, Daniel Soulières,

Guy Trifiro, Martin Tétreault, Miché Giroux et l'incomparable Peter James, le metteur en scène et chorégraphe a choisi d'épurer la scène au maximum. En ce sens, l'artiste n'est pas allé de main morte et a éliminé la presque totalité des habituels artifices scéniques. Les éclairages sont réduits à leur plus simple expression, c'est-à-dire à la lumière de service de la salle, et il n'y a carrément pas de costumes, sauf bien entendu les vêtements quotidiens des interprètes. Seules quelques lampes, sorte de sculptures lumineuses imaginées par Gaetan Desombre, modulent de leur présence la scène demeurée à l'état brut. «Ce qui m'intéresse, ce sont les rapports humains. On voit souvent des spectacles où les interprètes ne sont pas investis, et où il n'y a pas de rapport entre les gens sur scène. Ma pièce est construite uniquement sur l'idée d'un échange constant entre les personnes. C'est très dangereux mais, si ça fonctionne, c'est tout de suite extraordinaire. Dans mon spectacle, il y a un respect des individus. Il n'y a pas d'éclairage et de costumes. C'est un choix. Ici, l'enrobage ne m'intéressait pas. C'est très radical comme choix. Je coupe tout artifice et je ramène ça à l'essence même du spectacle. Et l'essence du spectacle est basée sur les rapports entre les individus sur la scène, et sur les rapports des interprètes avec les spectateurs.»

En optant pour un champ d'expression formel brut, Alain Francœur, créateur passionné et averti, questionne directement l'ensemble du système de représentation scénique. Aussi, face au désir de dépouillement de l'artiste et à ses envies d'humanité sans pudeur, on ne peut s'empêcher de s'interroger sur la nature et la valeur de ce que l'on recherche en allant s'installer seul, à deux, à trois ou à quatre, dans un théâtre. On ne peut s'empêcher non plus de revoir un certain nombre de codes établis, d'habitudes spectatoriennes bien ancrées en nous, où l'emballage scénique prend souvent autant d'importance que le contenu humain. Avec *Les Mâles*, où l'homme rencontre l'homme dans sa plus simple et sa plus complexe expression, le spectateur sera probablement un peu dérouteré dans les premiers instants du spectacle. Une expérience de création typiquement contemporaine — l'art scénique actuel aime à remettre en question l'idée même de la représentation — dont le public devrait quelque part profiter.

• À LA TÉLÉVISION •

NOS CHOIX

CE SOIR
Paul Cauchon

LA FIN DU MONDE EST À 7 HEURES

Guy Fournier est invité et il poursuit sa croisade contre la multiplication des canaux.

Quatre Saisons, 19h

TENDANCES

Nouveau magazine de société animé par Rachel Verdon, une des rares exclusivités québécoises de TV5. On ne sait pas trop encore à quoi cela ressemble. L'idée consiste à présenter des tendances de société.

TV5, 19h30



DIVA

Début d'une mégasérie produite par Sovimage, réalisée par Jean-Claude Lord et Bruno Carrière, écrite par trois auteurs, Michelle Allen, Marcel Beaulieu et Genevieve Lefebvre. Cela se passe dans le milieu des mannequins, avec de petites jeunes qui veulent y faire leur place. Histoires d'ambition, de luttes de pouvoir, intrigues prévisibles et belles filles en petite tenue, bref le genre de série qui pourrait remporter du succès. Le tout durera 22 épisodes d'une heure chacun. TVA veut tenir le téléspectateur en haleine puisqu'il présente *Paparazzi* tout de suite après.

TVA, 20h

CINÉMA

AU PETIT ÉCRAN

Ô PICASSO

(4) Can. 1985. Documentaire de G. Carle. Hommage rendu au célèbre peintre espagnol à l'occasion d'une exposition au Musée des beaux-arts de Montréal.

Canal D 9h

DOUZE HOMMES EN COLÈRE

(2) (Twelve Angry Men) É.-U. 1957. Drame psychologique de S. Lumet avec Henry Fonda, Lee J. Cobb et Martin Balsam. La discussion d'un jury dans une affaire de meurtre.

Canal D 23h

AFFAIRE NON CLASSÉE

(4) (Class Action) É.-U. 1990. Drame judiciaire de M. Apted avec Gene Hackman, Mary Elizabeth Mastrantonio et Colin Firth. Une jeune avocate qui assume la défense d'une firme poursuivie en recours collectif entre en conflit avec son père qui s'occupe de la partie adverse.

SRC 23h20

THE REMAINS OF THE DAY

(3) É.-U. 1993. Drame psychologique de J. Ivory avec Anthony Hopkins, Emma Thompson et James Fox. Un majordome zélé et loyal envers son maître fait passer son travail avant sa vie personnelle.

CTV 1h

	CANAUX	16h30	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30
RC	2 (2) (4) (3)	Sur la piste / 0340 (16:55)	Watatatow	La Tête de l'emploi	Ce soir Impact (18:30)	Virginie	La Vie d'artiste Expresso	Sous le signe du lion	L'Écuyer / Bernard Voyer, Kevin Parent, Louise Deschâtelets	Le Téléjournal	Le Point (22:27)	Nouvelles du sport	Cinéma / AFFAIRE NON CLASSÉE (4) avec Gene Hackman (23:20)			
TVA	4 (5) (6) (7) (8) (9) (10) (11) (13) (40)	Claire Lamarche / Mettre fin au mal de vivre des jeunes (16:00)	Les Mordus / François Morency, Dany Turcotte	Le TVA	Piment fort / Marcel Leboeuf, Christian Tétreault, Jean-Michel Dufaux	Chambres en ville	Divas / Début	Paparazzi	Le TVA	Le Poing J / Roch Voisine, Claude Lelouch et Alessandra Martinez						
TOS	15 (17) (24) (30) (46)	Mais où se cache Carmen Sandiego?	Passé-Partout	Allô prof	La Maison de Quimzie	Québec plein écran	Christiane Charette en direct	Téléscience	Point de vue avec Pierre Bourgault	National Geographic	Québec plein écran	Les Groupes / questions (23:36)				
TOS	2 (4) (16) (30) (35) (49)	Les Simpson	Le Grand Journal	Presse-citron	Flash / Louis-Georges Girard	La fin du monde est à 7 heures	Hockey / Canadiens - Devils						Le Grand Journal	Sports Plus	Cinéma / DESIGNÉ POUR MOURIR	
RDI		Journal FR2	Aujourd'hui	Euronews	Capital Actions	Le Monde ce soir	Grands Reportages	Le Journal RDI	Maison neuve à l'écoute	Atlant. / Ontario	Éd. québécoise	Éd. de l'Ouest				
TV5		Des Chiffres...	Journal suisse	Pyramide	Paris Lumières	C'est l'heure	Journal FR2	Tendances	Commando de l'infirmité petit	Cinéma / AU-DELÀ DE LA VENGEANCE (5)	Journal belge					
D		MASH (16:00)	L'Homme de fer	Animalier / Europe sauvage (1/4)	Aux frontières / Accidents...	Destination / Antilles françaises	Biographies / Roosevelt	M*A*S*H								
V		La Vie... (16:00)	Évasion	Combat... chefs	Croque la vie	Lignes de vie	Cinéma / MAINTENANT OU JAMAIS (4) avec Catherine Jacob	Table ronde	Spécial Canal Vie							
MP		M. v. (12:00)	La Courbe	Les Bombes	Le Mix	VidéoPlus	Musique vidéo	Perfecto	Musique vidéo / Se poursuit jusqu'à 1h00.							
MX		MusiMax Collection (14:00)	Country Max	Série Rétro	Portrait de star	Les Immortels / Félix Leclerc	MusiMax Collection									
CF		Schtroumpfs	Panthère rose	Le Studio	Soeur volante	Radio Enter										
TF		Les Graffitos	Scooby Doo	Yogi l'ours	Le Zinzin...	Crocs mallins	Fifi Brindacier	Sacré Dragons	Capitaine Star	Les Graffitos	Les Simpson	Y'en a mare	Arsène Lupin	Highlander	Les Simpson	Barbe rouge
RDS		Baseball / Indiens - Marlins (14:30)	Et que ça bouge	RDS Motorisé	Sports 30 Mag	Loi du plus fort										
CBC	6 (4)	Family Matters	The Simpsons	Fresh Prince of Bel-Air	Newswatch	Man Alive	The Health Show	Witness	North of 60	The National / CBC News	The National Update	News				
CTV	8 (13) (12)	Oprah (16:00)	Home Videos	Home Improv.	Newsline	Wheel of...	Jeopardy	Cybill	Cinéma / PHILADELPHIA (4) avec Tom Hanks, Denzel Washington							
GBL		The Young and the Restless	Global News	Frasier	First Nat. News	Simpsons	Sabrina	Friends	Gregory Hines	Seinfeld	Frasier	Traders	Sportsline	Global News		
ABC	24 (8) (13) (22)	Bananas / ...	Pingu / Arthur	S. Bus / Planet	Kratt's...	Bill Nye	Fragile Nature / Giant Spiders	Studio 2	Jamaica Inn	The Parent Connection	Studio 2					
NBC	3 (8) (5) (10)	Rosie... (16:00)	News			ABC News	Wheel of...	Jeopardy	Nothing Sacred	Cracker	20 / 20 Thursday	News	Nightline (23:35)			
CBS	3 (8) (5) (10)	Montel... (16:00)	101 Dalmatians	M*A*S*H	The Simpsons	News	Frasier	Grace Under...								
PBS	3 (8) (5) (10)	Rosie... (16:00)	Mad About You	Seinfeld	News	CBS News	E.T.	Promised Land	Diagnosis Murder	48 Hours	News	Late Show (23:35)				
NBC	3 (8) (5) (10)	Oprah (16:00)	News	Coach	News	CBS News	Wheel of...	Jeopardy								
CBS	3 (8) (5) (10)	Home... (16:00)	Oprah			NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Baseball / Indiens - Marlins							
NBC	3 (8) (5) (10)	Rosie... (16:00)	Live at Five	Extra!			Frasier	Inside Edition								
PBS	3 (8) (5) (10)	Kratt's...	Bill Nye	C. Sandiego	NewsHour	Nightly Bus.	Wolf's Menu	This Old House	Hometime	Mystery! / Hetty Wainghrop...	Reilly: Ace of Spies	Cinéma / JULIUS CAESAR (5)				
ABC	3 (8) (5) (10)	Wishbone	C. Sandiego	Bill Nye	ITN News	Nightly Bus.	NewsHour	Nature / Grand Canyon	Nova / Bomb Squad	Stephen Hawking's Universe	Black Adder	Charlie Rose				
NBC	3 (8) (5) (10)	VideoF. (12:00)	RapCity	Daily R.S.V.P.	MuchMegaHits	Classic...	Spotlight	VideoFlow	Egos & Icons / U2	Pop-Up Video	MuchMegaHits	Beavis...	Spotlight			
TSN		Archery (16:00)	Triathlons	Skiing	Off the Record	Sportsdesk	That's Hockey	TSN Baseball	Baseball / Indiens - Marlins							

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

LE DEVOIR

CULTURE

ARTS VISUELS

Du McCord au Vieux-Port

Claude Benoit quitte la direction du Musée McCord pour aller planifier le développement du nouveau centre d'expositions des sciences et des techniques dans le Vieux-Port de Montréal.

Stéphane Baillargeon
Le Devoir



Coupe, coupe dans les musées

Claude Benoit, directrice générale du Musée McCord, quitte son poste pour celui de vice-présidente de la Société du Vieux-Port, où elle s'occupera de la conception, de la mise en œuvre et de l'exploitation d'Expo-tec-Canada, le carrefour des sciences et de l'industrie à Montréal, le nouveau centre d'exposition que veut développer Ottawa. Elle sera officiellement en fonction à partir du 31 octobre. Le processus pour lui trouver un remplaçant, à la tête du musée d'histoire canadienne, n'est pas encore enclenché.

Le gouvernement fédéral veut transformer les immenses hangars du quai King-Edward en centre des sciences et des techniques d'une superficie totale de 350 000 pieds carrés. Le projet d'installation permanente d'Expo-tec est évalué à 49 millions, dont 29 déjà promis par Ottawa. Le reste devrait être fourni par des partenaires privés.

Les expositions interactives pour les jeunes et les familles développeraient quatre axes thématiques inspirés des lignes de force de l'industrie canadienne: l'énergie, les communications, les ressources naturelles et... la vie.

Le nouvel équipement muséal ouvrirait ses portes en janvier 2000. Les travaux incluraient également la salle de projection IMAX, qui serait partiellement rénovée. Une quinzaine de personnes seront éventuellement embauchées pour travailler sous les ordres de la vice-présidente.

C'est un grand défi pour moi, qui travaille à ce projet depuis des années, commente Mme Benoit, rencontrée hier dans les salles du McCord où l'on inaugurerait une nouvelle exposition (voir le texte ci-contre). Elle explique avoir réalisé des études de faisabilité pour trois projets de musée ou de maison des sciences, depuis 1984.

Diplômée en biologie, Claude Benoit a enseigné cette discipline au niveau secondaire, avant d'intégrer le secteur muséal, dans les années quatre-vingt. On lui doit notamment la programmation de l'exposition scientifique et technique présentée dans le cadre de Québec 1534-1984 et l'élaboration du concept du Musée de la civilisation de Québec. En 1990, elle créait la société Métamorphose, qui a développé des établissements comme le Biodôme de Montréal (phase II), le Camp spatial canadien, la biosphère, le nouveau pavillon d'accueil du Jardin botanique et quatre des huit expositions annuelles de la version temporaire d'Expo-tec.

C'est en 1994 qu'elle a intégré le McCord. Sous sa gouverne, l'établissement rénové au début de la décennie a réorienté son programme d'expositions en fonction de critères plus populaires — d'où des expositions sur le hockey, l'émission de télé Marguerite Volant ou les caricaturistes Aislin et Chapleau, toujours à l'affiche. Le nombre de visiteurs est passé de 47 000 au moment de sa nomination à 90 000 l'année dernière. Le déficit du musée de 500 000 \$ a été complètement résorbé.

Le ministère de la Culture et des Communications veut imposer une nouvelle ponction de 500 000 \$ aux budgets globaux de 1998-1999 des quatre grands musées québécois (ceux des beaux-arts, d'art contemporain, du Québec et de la civilisation). Un comité où siègent le sous-ministre adjoint Pierre Lafleur et les directeurs des établissements concernés étudie actuellement cette question. Le comité mixte a en fait été formé pour discuter des suites à donner au Rapport Geoffron, commandé par la ministre Beaudoin l'hiver dernier. «Ce que préconise le rapport, c'est une mise en commun des services et cela entraîne nécessairement des économies d'échelle», explique Martin Roy, attaché de presse du ministère, pour justifier la nouvelle compression budgétaire.

Le MBAC toujours sans tête

La course à la direction du Musée des beaux-arts du Canada n'est toujours pas terminée. Dans un très court commentaire au Devoir, Jean-Claude Delorme, président du conseil d'administration du musée, a affirmé que le comité de sélection d'un remplaçant de la directrice Shirley Thomson n'avait «pas encore achevé ses travaux». Pourtant, au cours des dernières semaines, plusieurs sources affirmaient que Pierre Théberge, directeur du Musée des beaux-arts de Montréal, avait été choisi pour prendre la tête de celui d'Ottawa. À Québec, il y a deux semaines, dans le cadre du congrès annuel de la Société des musées québécois, Mme Thomson elle-même aurait avoué que M. Théberge allait la remplacer. Bref, on attend. Encore...

Sotheby au MBAM

Le Musée des beaux-arts de Montréal organise samedi et dimanche des journées d'évaluation d'œuvres et d'objets d'art sous la supervision de la célèbre firme Sotheby. De 10h à 16h, dans la verrière du pavillon Jean-Noël Desmarais, les propriétaires de petits et de grands trésors pourront profiter de l'expertise des employés de la célèbre maison d'encans. Toutefois, les champs d'évaluation ne couvrent que l'art canadien et européen (peinture ou dessin) et les arts décoratifs (argenterie, porcelaine, mobilier et verre). Les objets trop lourds pourront être évalués sur photo. Il en coûtera 10 \$ par objet soumis (ou 25 \$ pour trois, le maximum admis par personne). Premiers arrivés, premiers servis, mais les billets peuvent être achetés dès maintenant à l'Association des bénévoles du Musée, 1380, rue Sherbrooke Ouest, à Montréal. Renseignements: (514) 285-1641.

Conférence de Georges Rousse

L'artiste français Georges Rousse, peintre-photographe d'œuvres *in situ*, prononce une conférence lundi prochain, à 19h30, à l'UQAM (salle J-M 400, 405, rue Ste-Catherine Est, à Montréal). L'entrée est libre. Renseignements: 987-4111.

Prix littéraires du Gouverneur général

Les paris sont ouverts

68 auteurs se partageront 14 prix répartis en sept catégories

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Le Conseil des arts du Canada a dévoilé hier la liste des finalistes pour les prix littéraires du Gouverneur général 1997. On saura le 18 novembre lesquels des 68 auteurs (33 en français et 35 en anglais), dans les catégories romans et nouvelles, poésie, théâtre, littérature jeunesse (texte et illustrations) et enfin traduction, seront coiffés du titre de lauréat. Dans une tradition qui dure désormais depuis 60 ans, les prix littéraires sont décernés chaque année aux ouvrages reconnus par les membres des jurys comme ceux reflétant le mieux l'«excellence littéraire et artistique» tant du côté francophone que du côté anglophone. Assortis d'une bourse de 10 000 \$ chacun, ils seront attribués par Roméo Leblanc lors d'une cérémonie à Rideau Hall le 18 novembre prochain.

Dans la catégorie «romans et nouvelles» publiés en français, les volumes soumis par les éditeurs et retenus par le jury sont *Quittes et Doubles*, de Lise Bissonnette, *La Saga des Béothuks* de Bernard Assiwni, *Cet imperceptible mouvement* de Aude, *La Vie entière — Histoires naturelles du Nouveau Monde* de Pierre Morency et *Légende dorée* de Pierre Ouellet.

Les jurys (sept en français et sept en anglais), sont tous composés de trois membres nommés par le Conseil des arts du Canada (CAC). Cette année, Anne Dandurand, Mona Latif Ghattas et Vincent Nadeau ont effectué la sélection des finalistes dans la section romans et nouvelles.

Voici donc, sous la forme la plus concise possible, la liste des finalistes. Possiblement primés pour des œuvres de poésie, Nicole Brossard (*Vertige de l'avant-scène*), Serge Legagneur (*Poèmes choisis*), Paul Chanel Malenfant (*Fleuves*), Hélène Monette (*Plaisirs et Paysages kitsch*) et Pierre Nep-

veu (*Romans-fleuves*). Sous le chapeau théâtre, Yvan Bienvenue (*Dits et inédits*), Jasmine Dubé (*La Bonne Femme*), Marie-Line Laplante (*Une tache sur la lune*), Robert Mariner (*L'Insomnie*) et Larry Tremblay (*Ogre - Cornemuse*).

Dans la catégorie «études et essais», feu Fernand Dumont fait partie des finalistes pour *Une foi partagée*, auprès de Yolande Geadah (*Femmes voilées, intégrismes démasqués*), Alain Bernard Marchand (*Tintin au pays de la ferveur*), François Ricard (*Gabrielle Roy - Une vie*) et Roland Viau (*Enfants du néant et mangeurs d'âme - Guerre, culture et société en Iroquoisie ancienne*).

Pour la littérature jeunesse (texte), ce sont Dominique Demers (*Maina*, tomes I et II), Agathe Géois (*Sarah, je suis là!*), Jacques Godbout (*Une leçon de chasse*), Michel Noël (*Pien*) et Maryse Pelletier (*Une vie en éclats*). En nomination pour l'illustration, Leanne Franson (*L'Ourson qui voulait une Juliette*), Stéphane Jorish (*Casse-Noisette*), Stéphane Poulin (*Poils de serpent, dent d'araignée*) et Gilles Tibo (*Simon et le petit cirque*).

Enfin, dans la catégorie traduction (de l'anglais au français), François Barcelo (*La Face cachée des pierres*), Nicole Côté (*Verre de tempête*), Pierrot Lambert (*L'Insight: Étude de la compréhension humaine*) et Marie José Thériault (*Archer les montagnes*) sont en lice pour un prix.

Enfin, en nomination dans la catégorie «romans et nouvelles» du côté anglophone, Sandra Birdsall (*The Two-Headed Calf*), Matt Cohen (*Last Seen*), Elizabeth Hay (*Small Change*), Eric McCormack (*First Blast of the Trumpet Against the Monstruous Regiment of Women*) et Jane Urquhart (*The Underpainter*). Mentionnons l'auteure Marie-Louise Gay en nomination pour la littérature jeunesse (illustration), de même que Nancy Huston, finaliste pour *The Goldberg Variations*, la traduction qu'elle a faite de son propre roman *Les Variations Goldberg*.

EN BREF

TV5-USA

(Le Devoir) — TV5, la télévision internationale francophone, diffusera à compter de décembre aux États-Unis 24 heures sur 24, par voie de satellite de radiodiffusion directe sur le DISH Network d'Echostar, et par la suite par câblodistribution dès que la capacité des réseaux le permettra. Le président-directeur général de TV5, Guy Gougeon, a confirmé hier qu'une société de droit américain avait été créée pour gérer cette nouvelle chaîne, TV5 USA. M. Gougeon rappelle que plus de 14 millions de gens vivant aux États-Unis ont des origines francophones et près de deux millions d'entre eux parlent le français à la maison. TV5 couvrira donc à compter de décembre les cinq continents avec plus de 70 millions d'abonnés répartis dans une centaine de pays.

Lanaudière récompense ses talents

(Le Devoir) — Dans le cadre de la sixième édition des Grands Prix Desjardins de la culture de Lanaudière, trois lauréats ont été désignés hier soir. Dans la catégorie artiste (création-interprétation), le lauréat est Jean-Pierre Girard, auteur de recueils, essais et nouvelles. L'auteur de Joliette vient tout juste de publier *Hair?* chez l'Instant même. M. Girard recevra une bourse de 500 \$ en plus d'une œuvre d'art, offerte également aux deux autres lauréats. Dans la catégorie Méritant, c'est l'Orchestre symphonique des jeunes de Joliette qui remporte la palme, pour récompenser à la fois son activité locale et son rayonnement à l'étranger. Le prix Robert-Lussier, de la catégorie bénévolat, a été remis à Laurent Migué, président fondateur de l'Association pour l'avancement de la musique, un organisme de Repentigny.

Charité bien ordonnée...

(AP) — Les disquaires Target garderont les profits des ventes de *Candle in the Rain*, la chanson d'Elton John pour la princesse Diana. La direction de chaîne a expliqué qu'elle verse déjà 5 % de ses profits avant impôt à diverses œuvres d'entraide aux États-Unis, ainsi cette année à hauteur de 38 millions \$ US. Target note qu'«il n'y a jamais eu d'accord ni de suggestion» voulant que les détaillants donnent leur part de bénéfice découlant de la vente du disque; les expéditions ont maintenant atteint les 31,8 millions d'exemplaires. Les profits de la plupart des détaillants comme ceux des interprètes, de la maison de disques Mercury — et même la taxe dans divers pays — vont au fonds d'entraide créé à la mémoire de la princesse.



Le McCord accueille *Les Paradis du monde: l'art populaire du Québec* et le «recycleur inventif» Florent Veilleux qui veille ici sur son immense et complexe installation d'art populaire intitulée *Romantisme post-moderne*.

Merveilleux patenteux

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Ils sont fous, ces patenteux. Depuis hier, dans une grande salle du Musée McCord, à Montréal, le «recycleur inventif» Florent Veilleux veille au fonctionnement d'une immense et complexe installation d'art populaire, sous verre, intitulée *Romantisme post-moderne*, et rien de moins. Dès l'entrée on est reçu par un robot de pacotille qui récite des proverbes et des dictons en plusieurs langues et même en latin. Des choses du genre: «À quoi ça sert de gagner l'univers, si la queue de ton chien traîne par terre». La suite n'est qu'un très agréable fouillis organisé de machines, de sculptures animées, de tableaux luminocinétiques et sonores, réalisés avec des objets de récupération et des composants de circuits électroniques sauvés de la casse. Le tout est franchement délirant d'inventivité et d'humour.

Cette installation est la contribution du McCord à l'exposition *Les Paradis du monde: l'art populaire du Québec*, inaugurée hier. Ce travail muséolo-

gique a été présenté une première fois par le Musée canadien des civilisations (MCC) il y a deux ans (voir *Le Devoir* du 24 juin 1995), puis mis en circulation dans la province. Sherbrooke l'a déjà reçu, en ajoutant une contribution de Normand Toupin. Après la métropole, *Les Paradis*... iront se faire voir à Québec et à Jonquière.

L'exposition propose 112 œuvres tirées des trois grandes collections d'art populaire du MCC: celle des œuvres de «patenteux», constituée dans les années soixante-dix par des muséologues et des historiens de l'art; la collection des amateurs anglophones, mise sur pied dans les décennies précédentes; et celle de Marius Barbeau, célèbre ethnologue de l'entre-deux guerres. Chacun de ces regroupements témoigne d'une esthétique et d'une idéologie, parle donc tout à la fois des œuvres, des collectionneurs et de leur époque.

De l'un à l'autre, on passe du temps ou Barbeau cherchait à relier les créations à la tradition française et rurale (les sculptures des Jobin, Côté, Baillarge, etc.), à celui des grands collectionneurs et marchands d'art anglophones

fascinés par le côté décoratif et naïf des productions (belle grenouille de bois, intrigant tapis intitulé «René Lévesque en conférence...»), pour finalement déboucher sur une plus récente conception des patenteux comme créateurs individuels et originaux (comme Hosanna Dupuis, dont le *A Dieu - Lange (sic) du paradis du monde*, donne son titre à l'ensemble). «À la limite, c'est la dimension politique du collectionnement de l'art populaire québécois qui s'expose», expliquait hier la conservatrice invitée Pascale Galipeau.

Les collections sont en fait présentées en ordre chronologique inversé, ce qui est aussi un choix marqué. Il faut aussi souligner que la disposition des espaces d'exposition ne permet pas de démarquer assez bien les différentes collections les unes des autres.

Et puis, il y a ce merveilleux monstre de Florent Veilleux. Les visiteurs pourront d'ailleurs rencontrer le «recycleur inventif» et le voir à l'œuvre sur son *work in progress*, de 13h à 16h, à compter de dimanche prochain. Il faut y aller, ne serait-ce que pour lui et son *Romantisme post-moderne*, et avec des enfants si possible.

Branchés sur la modernité et l'état d'urgence, les écrivains et les écrivains du Canada français habitent le cœur de l'Amérique, sa musique, ses rythmes et ses énergies. Ce sont des rebelles, des résistants, des insoumis. Énergiques, obstinés, déchirés ou révoltés, leurs voix sont neuves. Lisez-les. Écoutez-les. Ressentez-les.

Résolument branchée sur la modernité, en ce sens où elle interroge l'identité et la forme où elle s'exprime, la littérature canadienne-française vient nous rappeler que les écrivains habitent d'abord une pratique d'écriture avant tout espace physique, et que les limites de leur «pays» ne sauraient se réduire aux limites géographiques d'un territoire. Ces voix sont neuves, certaines nous proviennent avec le rire dyonysiaque, d'autres encore s'affirment avec la tranquillité. Écoutez ce langage qui témoigne d'une réalité qui n'est ni une multiplicité du langage qui traduit une vigueur culturelle peu commune (pour plusieurs, c'est même une activité artistique multimédia). S'il est vrai que nul n'est prophète en son pays, peut-être pouvons-nous découvrir la voix multiple de cette «autre solitude» qui parle notre langue.



Poésie
Patrice Desbiens
La fissure de la fiction
Éditions
Prise de Parole



Poésie
Robert Fortin
Jour buvard d'encre,
suivi de
Choses fragiles
Éditions du Vermillon



Poésie
Charles Leblanc
Corps météorologiques
(poèmes variables)
Éditions du Blé



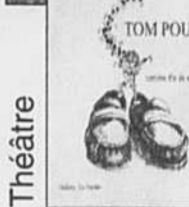
Poésie
Zachary Richard
Faire récolte
Éditions
Perce-Neige



Théâtre
Luc Leblanc et Louis-Dominique Lavigne
La Chaise perdue
Éditions d'Acadie



Théâtre
Michel Lee
Le Pont
Éditions d'Acadie



Théâtre
Patrick Leroux
Tom Pouce,
version fin de siècle
Éditions du Nordir



Théâtre
Michel Ouellette
L'Homme effacé
Éditions du Nordir

Regroupement des éditeurs canadiens-français